

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - AVRIL 2015

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Conjoncture politique.....	1
▶ Situation de Marc Ravalomanana	3
▶ Réconciliation, préparation des assises nationales.....	6
▶ Préparation des élections communales	9
▶ Diplomatie	12
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	14
▶ Santé.....	14
▶ Gouvernance	16
▶ Vindictes populaires, exécutions extrajudiciaires, justice.....	17
▶ Dahalo, insécurité	18
▶ Traite des personnes.....	19
▶ Médias	20
ÉCONOMIE - SOCIAL	20
▶ Calamités naturelles.....	20
▶ Exploitation des ressources naturelles, agrobusiness.....	21
▶ Bailleurs de fonds, coopération économique.....	24
▶ Tensions sociales	25
▶ Divers.....	27

POLITIQUE

▶ Conjoncture politique

01/04 - La Grande Ile toujours dans l'impasse ? Le SeFaFi exprime la déception voire la désillusion de la population dans le recueil de ses communiqués de 2014 intitulé « *Les débuts chaotiques de la IV^{ème} République* »¹. Chacun s'attendait à de meilleures perspectives à l'issue des élections présidentielles et législatives. Jusqu'à présent, le changement promis et escompté ne semble pas être en marche. Le recueil met en exergue les bases mouvantes sur lesquelles le pouvoir s'appuie et pointe du doigt le comportement indigne de l'Assemblée nationale. L'exécutif manque de vision. Les projets de lois ne font pas l'objet de concertation. Le SeFaFi s'interroge sur l'efficacité des opérations menées contre les dahalo dans le Sud où près de 4 000 hors la loi se seraient repentis et auraient déposé les armes. Le manque de transparence au niveau du processus de réconciliation nationale initié par la FFKM est un autre point sensible. Le processus ne devrait pas être dirigé par les Eglises mais par une institution officielle respectueuse de la laïcité de l'Etat. La crise semble interminable, les tensions politiques et sociales menacent la stabilité du pays et l'économie n'arrive pas à se relever. L'année 2014 aura été marquée par un climat politique délétère, une économie exsangue et une société en pleine décomposition, conclut l'Observatoire.

¹ Cf. Blog Justmad - <http://p3.storage.canalblog.com/33/40/448497/103215890.pdf>

Zaza Ramandimbiarison, ancien vice-Premier ministre de Marc Ravalomanana : « La nation est malade, ce n'est pas ce qu'espérait la population ». Les décideurs sont qualifiés « d'incompétents ». « Ils ne se sont pas préparés à diriger le pays, la nation est au bord de l'asphyxie ». La population a perdu le maigre espoir suscité par les élections, le pouvoir, selon ses dires, a perdu la confiance des administrés, une situation qui fait obstacle au développement et suscite la méfiance des partenaires internationaux. « *Le non-respect de la loi, à commencer par la Constitution, est la première erreur des dirigeants* », affirme l'ancien vice-Premier ministre. Les mauvaises pratiques du passé sont toujours de mise, « *voire pire* ». Les vindictes populaires constitueraient un signe patent du divorce entre la population et l'administration. Selon lui, « *la fatigue de la population est propice à la révolte* ».

Alain Ramaroson, libéré, promet de récidiver en organisant d'autres manifestations publiques. « *Je n'ai pas peur ni de leurs intimidations ni de leurs menaces de constituer des faux dossiers contre moi* », affirme le président du parti Masters. Ses défenseurs notent que les forces de l'ordre qui l'ont arrêté ne disposaient d'aucun acte légal. Alain Ramaroson affirme avoir déposé une demande officielle d'autorisation de manifester auprès du préfet de police ; ce dernier aurait dû lui signifier son refus par le même canal et non par voie de presse. « *Je descends dans la rue pour dénoncer l'inertie des autorités face aux préoccupations de la population ; s'ils veulent m'arrêter pour cela qu'ils le fassent* », déclare l'homme politique à la réputation sulfureuse, qui fût le président de la commission de sécurité et défense au sein du Conseil supérieur de la Transition.

Le tout-terrain utilisé par Alain Ramaroson pour se rendre à sa « marche citoyenne » qu'il projetait d'organiser a été saisi. Des informations recueillies auprès de la gendarmerie révèlent que le 4x4 circulait sans papiers et que son acquisition par Alain Ramaroson, l'actuel propriétaire, fait l'objet d'une enquête. Les caractéristiques du véhicule pourraient correspondre à celles des tout-terrains dérobés à la présidence de la République après l'éviction de Marc Ravalomanana en mars 2009. L'intéressé aurait donc utilisé ce fameux tout-terrain durant 6 ans sans être inquiété. La gendarmerie aurait pris prétexte de cette situation pour justifier l'arrestation de l'homme politique. Ses avocats réclament la restitution du 4x4 qui aurait été mis au service de leur client par le pouvoir de la Transition. La libération d'Alain Ramaroson suscite des frustrations et des murmures dans les rangs des éléments des forces de l'ordre, note *L'Express*. Alain Ramaroson a annoncé qu'il allait porter plainte contre l'Etat pour dégradation de son véhicule et « *préjudices moraux* ».

Pour Hery Rajaonarimampianina, le peuple peut déjà s'exprimer à travers les médias et les élections, et cela suffit : « *Tout le monde a le droit de s'exprimer. Cependant le peuple s'est déjà exprimé à travers les élections. Il ne faut pas laisser le peuple décider de quelque chose un jour et puis remettre en cause ce choix le lendemain. Maintenant, ce n'est plus le moment de détruire, ce n'est plus le moment de créer des troubles* ». Mais pour Ralison Andriamandranto, coordinateur du SeFaFi, interdire de manifester au nom de la paix sociale et de la stabilité n'est pas justifié : « *si on avait vraiment laissé Alain Ramaroson conduire sa marche, ça aurait été intéressant de voir qui l'aurait suivi et combien l'auraient suivi. Parce qu'en fait, il n'est pas sûr qu'il puisse y avoir un mouvement populaire de grande envergure à Madagascar* ». L'Etat, selon lui, s'est montré maladroît : « *Au lieu d'arrêter Alain Ramaroson, les forces de l'ordre auraient pu cadrer la manifestation pour éviter tout débordement et pour éviter les diverses récupérations* ».

02/04 - Les manifestations de rue prohibées au nom de la paix sociale. Pour Hery Rajaonarimampianina, « *il faut faire une distinction entre liberté d'expression, d'opinion et démocratie. S'il n'y a pas de balise à la liberté d'expression et d'opinion, cela peut être un frein à l'avancée de la démocratie* ». Selon le chef de l'État, la latitude donnée aux médias à Madagascar est déjà significative de l'existence d'une réelle vie démocratique, de même que la tenue d'élections libres. « *La population vient de faire son choix et au lendemain, vous soutenez que ce choix est mauvais. S'attaquer à moi est un manque de respect envers le choix du peuple* ». L'État considère les manifestations publiques comme propices aux troubles : « *J'invite ceux qui le souhaitent à rassembler les gens dans une salle, à y exposer leur idée et débattre* », a-t-il lancé. Toute manifestation ou tout attroupement sans autorisation est pénalement répréhensible. *L'Express* fait néanmoins remarquer que l'absence d'opposition structurée et reconnue ne peut qu'encourager les initiatives « sauvages » comme la « *marche citoyenne* » initiée par Alain Ramaroson. « *Des manifestations locales, souvent spontanées et violentes* », sont des indicateurs de la frustration des citoyens, rappelle le SeFaFi.

02/04 - Le Mapar dépose à l'Assemblée nationale et à la HCC une lettre de déchéance à l'encontre des sept députés dissidents qui ont rejoint les rangs du parti au pouvoir. A entendre les explications de Christine Razanamahasoa, il s'agit de la première vague des parlementaires concernés par cette mesure. Le 20 janvier, les députés Mapar fidèles à l'ancien président de la Transition avaient envoyé une lettre de rappel à l'ordre aux 24 dissidents regroupés au sein du Mapar 2 et 3. Une dizaine d'entre eux auraient décidé de s'y conformer. Pour mémoire, suivant l'article 72 de la Constitution, le député ne peut, durant son mandat et sous peine de déchéance, changer de groupe politique pour adhérer à un nouveau groupe, autre que celui au nom duquel il s'est fait élire. En cas d'infraction, la sanction est la déchéance prononcée par la

HCC (...). La déchéance peut également être prononcée par cette institution si le député dévie de la ligne de conduite de son groupe parlementaire.

Jean Max Rakotomamonjy, président de l'Assemblée nationale, indique avoir fait une demande d'interprétation des dispositions constitutionnelles sur le principe de la « déchéance », auprès de HCC. Il a également requis l'interprétation des dispositions sur les modalités de formation des groupes parlementaires.

23/04 - La HCC déclare irrecevable la requête aux fins de déchéance de 7 députés déposée par la coordinatrice nationale du Mapar, Christine Razanamahasoa. Et ce, au motif qu'elle n'a pas qualité pour agir. Pour la HCC, suivant la lettre du ministre de l'Intérieur en date du 20 février 2015, le coordonnateur général du groupement politique demeure Jean de Dieu Maharante, chef de file des députés dissidents, regroupés au sein du groupe parlementaire Mapar 1 et Mapar 2. « *Cette décision de la Haute Cour Constitutionnelle ne met pas fin à notre combat* », affirme l'ancienne ministre de la Justice. Désormais, ce sont les électeurs des circonscriptions électorales des députés dissidents qui vont déposer une requête auprès de la HCC, comme les textes leur en offrent la possibilité, au même titre que le président de l'Assemblée nationale ou la CENIT. Christine Razanamahasoa reproche au président de l'Assemblée nationale de ne pas avoir transmis la requête qu'elle lui avait également remise pour transmission à la HCC.

03/04 - Le Groupement de l'opposition extra-parlementaire dirigé par Lalatiana Ravolomanana qualifie le régime de « dictatorial » en raison de ses atteintes à la liberté d'expression. Le Groupement exige l'ouverture du jardin d'Ambohijatovo à tous ceux qui veulent s'exprimer publiquement. *Tribune* note cependant que ceux qui se réclament de l'opposition ne sont pas encore parvenus à s'entendre sur le nom de leur leader. Aucun des partis qui disposent de députés à l'Assemblée nationale ne veut se déclarer officiellement opposant et bénéficiaire du statut prévu par la Constitution. Dans ses actes et ses propos, l'ARM [*ex alliance d'Ambodivona pro-Rajoelina*] se conduit comme opposant parlementaire mais ni le groupe ni chacune de ses composantes n'a déposé de déclaration en ce sens auprès du ministère de l'Intérieur, comme l'exige pourtant la réglementation. Etrange situation, où ce sont des personnalités politiques non élues qui revendiquent cette fonction, en ordre dispersés.

22/04 - Le Groupe des Experts Nationaux (GEN) estime ainsi que 16 mois après son accession au pouvoir, le régime n'a enregistré que de faibles avancées, il se heurte au manque de fonds et à la perte de confiance des citoyens. Madagascar est à la dérive, affirme-t-il. En cause, des difficultés multiformes non surmontées allant de l'insécurité à la corruption, en passant par les délestages, l'éducation précaire, les trafics illicites, l'agitation sociale. La préparation des élections communales constitue un autre sujet de préoccupation pour ces anciens responsables d'entités en charge de préparatifs électoraux. Ils dénoncent un certain nombre d'irrégularités dans la phase de préparation qui risquent de compromettre la crédibilité du scrutin. Leur correction pourrait rendre nécessaire un nouveau report du calendrier électoral. Les retards accumulés dans la mise en place des institutions de la IV^{ème} République porte atteinte également à la crédibilité de l'Etat et font douter de sa volonté d'établir la bonne gouvernance, affirme-t-il.

23/04 - L'armée malgache : une armée mexicaine budgétivore. Plus de 500 colonels seraient sans affectation, selon La Nation. La dérive n'est pas nouvelle, chaque régime l'a amplifiée depuis le temps de la République socialiste durant laquelle l'Académie militaire accueillait un nombre impressionnant d'officiers sans objectif professionnel spécifique, souvent issus de familles des hauts dignitaires du régime. Le pays compterait actuellement près de 100 généraux. Une pléthore de cadres sans responsabilités précises qui en ferait des putschistes potentiels. 95 % du budget du ministère étant consacré au paiement des soldes, les forces armées sont dans l'incapacité de s'équiper et de se moderniser.

► Situation de Marc Ravalomanana

01/04 - Hery Rajaonarimampianina nie l'existence d'un accord secret avec Marc Ravalomanana. Le chef de l'Etat a déclaré à la tribune du COMESA à Addis-Abeba que la situation de l'ancien président s'améliore. Après avoir été éloigné à Antsiranana, à son retour d'exil, « *il est à Antananarivo, chez lui avec sa famille. Il peut sortir, rencontrer la presse et même aller à l'église* », a-t-il fait remarquer à ses pairs. Son sort est lié à l'aboutissement du processus de réconciliation nationale placé sous l'égide du FFKM, rappelle-t-il.

11/04 - Les autorités interviennent pour interdire à Marc Ravalomanana de prendre la parole à Ambohitra. Après avoir pu tenir à Antananarivo une conférence de presse consacrée aux élections communales, Marc Ravalomanana, en déplacement à Ambohitra sous escorte militaire, s'est heurté à une interdiction de prise de parole en tant que vice-président laïc de l'Eglise FJKM à l'occasion d'un culte. Le président synodal a reçu un appel des autorités lui demandant de ne pas donner la parole à l'ancien président.

13/04 - Marc Ravalomanana n'a pas été autorisé à rencontrer ses partisans à Antsirabe. Il a été reconduit manu militari à sa résidence. L'ancien président avait prévu de leur demander de cesser les rassemblements qu'ils tiennent au Magro de la ville depuis son départ en exil. Il devait également rencontrer les candidats locaux du TIM aux élections communales. Les médias s'interrogent sur les conséquences que pourraient avoir cet incident sur la poursuite du rapprochement entre le pouvoir et l'ancien président et sur le processus de réconciliation nationale. Les supporters de Marc Ravalomanana ont décidé de poursuivre jusqu'à nouvel ordre leurs meetings aux Magro d'Antsirabe, Toamasina et Mahajanga. Le « raidissement » du pouvoir est intervenu la veille de la réunion du GIS-M, dont l'ordre du jour prévoit l'examen de la situation de l'ancien président. Il fait suite aux importants échos médiatiques suscités par sa conférence de presse tenue au Carlton avant son départ pour Ambositra et Antsirabe. « *L'ancien chef de l'État a-t-il outrepassé des consignes et termes qui définissent sa liberté de parole et de circuler ?* », s'interroge *Tribune*. « *Il peut tout faire sauf dépasser les frontières imaginaires de son territoire* », écrit *L'Express*. « *Dès qu'on lui accorde une petite liberté, il redevient 'naturel' et retombe dans ses travers, agressif, menaçant, vindicatif. Alors que ses adversaires réclament qu'il commence par demander une amnistie pour l'affaire de la tuerie du 7 février 2009 qui a conduit à sa condamnation aux travaux forcés, il fait montre d'une grave amnésie* ». Le quotidien doute de la sincérité de son adhésion au processus de réconciliation.

14/04 - Henry Rabary Njaka, directeur de cabinet de la Présidence : « le régime n'a jamais interdit à Marc Ravalomanana de s'exprimer en public ». Les propos ont été tenus à la sortie de la réunion du GIS-M à laquelle il participait. L'avocat a même ajouté que c'est Marc Ravalomanana qui n'a pas voulu s'adresser aux siens à Ambositra et à Antsirabe et que s'il est monté dans le véhicule des forces de l'ordre c'est parce qu'il n'avait pas trouvé son chauffeur. Le député TIM Guy Rivo Randrianarisoa dément et affirme que Marc Ravalomanana a été sommé par un gradé de ne pas prendre la parole en public, faute de quoi il serait arrêté. Les images diffusées par les médias ainsi que la présence de notables de la FJKM confirment cette version, précise le député TIM. Le pasteur Lala Rasendrasahina serait intervenu pour dénoncer la présence massive des forces de l'ordre sur le lieu de la réunion à Ambositra. *Midi* note que le déplacement de l'ancien président à Antsirabe coïncidait avec une visite sur place du Premier ministre en précampagne électorale, ce qui laisse supposer que le fondateur du TIM sera interdit de parole durant la campagne des communales, tout particulièrement à Antsirabe et à Antananarivo où ses candidats risquent de compromettre les chances du parti présidentiel. L'affaire embarrasse le pouvoir, au moment même où il doit clarifier sa position sur le cas Ravalomanana devant les représentants de la communauté internationale. Selon la garde des Sceaux, toute action en justice contre Marc Ravalomanana est suspendue en vue d'instaurer l'apaisement. Seules des mesures administratives ont été prises à son encontre. Le gouvernement aurait fait savoir aux membres du GIS-M que l'ancien président sera fixé sur son sort à l'issue des assises nationales du FFJKM. Marc Ravalomanana a visité ses usines implantées dans la région d'Antsirabe, dont il espère toujours le redémarrage, et a décidé de prolonger son séjour à sa résidence d'Andranomanelatra où il est placé sous haute surveillance, d'après le député Guy Rivo Randrianarisoa.

Marc Ravalomanana annonce qu'il suspend sa participation au processus de réconciliation nationale déjà compromis par la défection d'Andry Rajoelina et de Zafy Albert. « *Si cette situation ne s'améliore pas et si le régime ne fait aucun effort pour mettre fin à toutes ces restrictions, il se pourrait que je quitte prochainement le processus* », ajoute-t-il. Ses représentants ont déjà boycotté les travaux de préparation technique des assises nationales programmées pour la fin du mois. Se positionnant en victime, et face à l'hésitation des autorités dans la gestion du dossier, il semble vouloir conditionner son retour dans le processus par « *l'adoption d'un décret mettant fin à son assignation à résidence surveillée* ». « *Il n'est pas normal ni juste que Marc Ravalomanana ne puisse jouir des mêmes droits que les autres participants au processus de réconciliation nationale* », estime Guy Rivo Randrianarisoa. Plus que jamais, le processus de réconciliation nationale initié par le FFJKM est en danger, juge *Tribune*, qui voit mal comment celui-ci pourrait se poursuivre en l'absence de trois des cinq protagonistes.

15/04 - Cafouillages autour des incidents d'Ambositra et d'Antsirabe. Les responsables du régime se contredisent sur le fait de savoir si Marc Ravalomanana est autorisé à s'exprimer en public. Henry Rabary-Njaka, directeur de cabinet de la Présidence, affirme qu'une pression n'a été exercée à l'encontre de l'ancien président. Le ministre Roland Ravatomanga, représentant de la mouvance au sein du gouvernement, estime que ces incidents résultent de malentendus car le déplacement de Marc Ravalomanana avait reçu l'agrément du pouvoir. Il annonce vouloir organiser une rencontre entre le chef de l'État et l'ancien président. Le général Florens Rakotomahanina, responsable de la circonscription inter régionale de gendarmerie, déclare au contraire que Marc Ravalomanana, en vertu de son assignation à résidence fixe, n'a pas le droit de s'exprimer en public. La mesure administrative qui le frappe a été allégée dans le cadre de la réconciliation nationale, aussi peut-il recevoir et aller où il veut à condition d'avertir la Présidence à l'avance, selon l'officier, qui précise que Marc Ravalomanana connaît parfaitement les limites qu'il ne doit pas franchir. L'officier tient à faire remarquer que c'est l'ancien président lui-même qui a demandé à monter dans le véhicule des forces de l'ordre pour regagner sa résidence. Le général déplore la manipulation des informations

concernant cette affaire qui, constate *Tribune*, met en émoi le microcosme politique mais l'éloigne encore un peu plus des préoccupations des populations, confrontées aux difficultés de la vie quotidienne. Pour l'opposition constituée autour du Mapar, Marc Ravalomanana joue la victime pour attirer l'attention sur lui. Un coup médiatique à replacer dans le contexte de la préparation des élections communales.

24/04 - Marc Ravalomanana empêché de se rendre à Toamasina pour assister au descellement des usines du groupe Tiko en vue d'un « *contre-inventaire* » des dégâts occasionnés par les pillages de 2009, opération autorisée par les autorités. Lalao Ravalomanana, présidente du conseil d'administration, a fait le déplacement seule. Son époux, sa fille et son petit-fils avaient prévu de l'accompagner pour se rendre en bord de mer, à Foulpointe. Un officier s'est rendu à leur domicile au moment du départ pour notifier la décision des autorités. L'État semble visiblement refaire preuve de fermeté concernant l'assignation à résidence fixe de l'ancien président, lequel tente d'exploiter la situation pour se poser en victime, note *L'Express*. Une manière pour lui de motiver la suspension de sa participation à la réconciliation conduite par le FFKM. L'absence de Hery Rajaonarimampianina, en voyage en Indonésie, pourrait expliquer la fermeté adoptée, la situation personnelle de Marc Ravalomanana relevant de son « *domaine réservé* ».

17/04 - Marc Ravalomanana, en qualité de vice-président laïc de l'Eglise réformée, sollicite l'appui de la FJKM pour la levée de son assignation à résidence fixe. Il espère que la FJKM pourra intervenir auprès du président de la République, membre de l'Eglise. « *Et ce, malgré le fait que cette démarche 'en interne' semble ignorer le sacro-saint principe de laïcité de l'Etat* », note *Midi*. De retour dans la capitale, Marc Ravalomanana a participé à la réunion du comité central de l'église FJKM.

Le bureau central de la FJKM a demandé une audience auprès du président de la République. Une délégation a été reçue au palais d'Iavoloha. Une source religieuse déclare à *L'Express* : « *On a demandé l'aide de l'Eglise et nous l'avons apportée, en demandant au Président de lever les obstacles au processus de réconciliation, sans plus* ». La décision de l'instance suprême de la FJKM d'intervenir, après la requête personnelle du vice-président de son organe exécutif, est en effet considérée par certains comme « *déplacée* ». Pour un analyste, « *la réconciliation ne doit souffrir d'aucune tendance. L'action de la FJKM est tendancieuse et risque d'enrayer le processus, d'autant plus qu'elle préside actuellement le FFKM* ». Pour le quotidien, la FJKM s'est engagé sur le terrain politique, bien que le pasteur Rasendrahassina se soit employé à mettre en avant la sauvegarde du processus de réconciliation, en évitant de se focaliser sur la situation de Marc Ravalomanana, dont il demeure l'un des proches. « *L'Eglise représente la société. Son rôle est aussi d'écouter et de rechercher des solutions à ses maux, même si cela implique des actions politiques* », se défend la source religieuse. Paradoxalement, analyse *Le Courrier*, alors qu'il demande aux membres du bureau de la FJKM de négocier avec le chef de l'Etat la levée de son assignation à résidence fixe, Marc Ravalomanana accuse le pouvoir de ne pas respecter la séparation des Eglises et de l'Etat en faisant obstacle à l'exercice de sa fonction de vice-président de l'Eglise réformée.

25/04 - Le FFKM fait pression sur Marc Ravalomanana pour qu'il réintègre le processus de réconciliation. L'ancien président a reçu à son domicile les quatre chefs d'Eglise. A l'issue de la rencontre, il leur a remis une lettre dans laquelle il affirme sa détermination à ne pas bloquer le processus. Sa participation aux assises nationales reste néanmoins en suspens. Elle serait conditionnée par l'annulation préalable du décret d'assignation à résidence fixe, écrit *Midi*. Pour *L'Express*, cette réintégration est acquise. Guy Rivo Randrianarisoa, porte-parole de l'ancien chef de l'Etat aurait confirmé, lors d'un entretien téléphonique, son retour au bercail, et par la même occasion celui de ses partisans. Marc Ravalomanana souhaite visiblement recouvrer la liberté rapidement, et avant les joutes des élections communales pour lesquelles il entend jouer un rôle actif. Rolland Ravatomanga, ministre de l'Agriculture, a fait savoir aux membres du GIS-M que les restrictions imposées au leader du TIM portent atteinte à l'égalité des chances et à l'acceptation par tous des résultats des élections communales.

17/04 - Le chef de l'Etat réaffirme que le dossier Ravalomanana est discuté dans le cadre de la réconciliation nationale. Il n'entend pas lever le placement en résidence fixe de ce dernier avant l'aboutissement du processus, même si celui-ci doit se poursuivre en l'absence de l'intéressé. Le forcing exercé par les proches de Marc Ravalomanana, qui mettent également dans la balance la participation du TIM au scrutin communal, n'a pas fait pour l'instant fléchir le pouvoir. Hery Rajaonarimampianina considère que l'ancien président « *bénéficie déjà de beaucoup d'assouplissements de sa situation, mais toute chose a ses limites* ».

Le chef de l'Etat admet que certaines rumeurs de coup d'Etat qui circulent à nouveau sont fondées mais que d'autres relèvent de l'intoxication. Il insiste sur l'importance de la réconciliation et de l'apaisement afin que le pays puisse se consacrer à son développement. En l'espace de moins de quatre mois, le régime a admis l'existence de deux tentatives de coup d'Etat. Des « *révélations* » qui suscitent de

nombreux commentaires et laisse les observateurs dubitatifs. Pour certains, il ne s'agit que de tentatives de diversion pour masquer la faiblesse du pouvoir et un moyen pour neutraliser les adversaires politiques.

21/04 - Des camps militaires ont à nouveau été consignés, notamment ceux du CAPSAT et du 1^{er} RFI d'Ivato, annonce *La Nation*, qui juge la situation préoccupante.

25/04 - Le Colonel Fidy Rafaliarison relevé de ses fonctions en tant qu'aide de camp d'Andry Rajoelina, annonce *Midi*, qui explique cette décision par les rumeurs persistantes de préparation d'un coup d'Etat. Le ministre des Forces armées, le général Dominique Rakotozafy, aurait décidé d'ignorer la lettre qu'Andry Rajoelina lui a adressée le 15 mai pour réclamer le maintien du colonel Fidy dans ses fonctions auprès de l'ancien président de la Transition. L'intéressé serait soupçonné d'avoir participé à différentes réunions secrètes, notamment avec l'ancien membre du Conseil Supérieur de la Transition, Alain Ramarison. D'autres officiers supérieurs qui se sont distingués du temps de la Transition feraient également l'objet d'une surveillance. Des mesures qui ne font que renforcer les divisions au sein des forces armées, juge le quotidien.

20/04 - Le lieutenant-colonel Charles Andrianasoavina pose un ultimatum de 15 jours à l'endroit d'Andry Rajoelina pour l'intimer à lui présenter des excuses. L'officier, ex-codirecteur des FIS, rappelle qu'il a contribué à la mise en place du régime de Transition et qu'Andry Rajoelina n'aurait jamais pu accéder au pouvoir sans sa participation. Il reproche à l'ancien président de la Transition de l'avoir trahi et tenté de l'éliminer depuis qu'il a fait différentes révélations sur les responsabilités du mouvement Orange dans les événements dramatiques de début 2009. Cette démarche s'inscrit, dit-il, dans le cadre du processus de réconciliation diligenté par le FFKM. Charles Andrianasoavina affirme qu'Andry Rajoelina lui a demandé récemment un entretien en tête à tête. Il l'invite à se rendre chez lui pour lui présenter des excuses. Par ailleurs Charles Andrianasoavina a déposé plainte contre trois anciens responsables de la Transition, l'ancienne garde des sceaux Christine Razanamahasoa, l'ancien CEMGAM, le général André Ndriarijaona, et le colonel René Lylison ancien chef des FIS. Christine Razanamahasoa et René Lylison font l'objet d'une plainte pour diffamation en raison des propos tenus à son encontre : suite à ses révélations sur les événements de 2009, il avait été qualifié de « *malade mental* ». Le général André Ndriarijaona est accusé de détournement d'armes et de munitions du camp de la BANI Ivato lors de l'arrestation des membres du comité de sauvegarde de la Nation, le 17 novembre 2010. Le numéro Un de l'armée malgache, le général Ndriarijaona André, indique que le lieutenant-colonel Andrianasoavina devra passer devant le Conseil d'enquête militaire pour sa prise de parole en public non autorisée et pour une affaire de détournement d'armes et de munitions en 2009. « *Enième épisode de guerre entre les acteurs de la révolution Orange qui sont maintenant devenus des protagonistes...* », observe *Tribune*.

► Réconciliation, préparation des assises nationales

07/04 - Le FFKM est encore à la recherche d'un complément de financement pour la tenue de ses assises nationales de la réconciliation des 28 au 30 avril et du 1^{er} et 2 mai. Il resterait à trouver 600 millions Ar. La communauté internationale est particulièrement sollicitée car si l'Etat a pris en charge la totalité des coûts d'organisation des assises régionales qui se sont déroulées au niveau des 22 régions du 5 au 7 mars, il n'en sera pas de même pour le rassemblement national. La communauté internationale serait également sollicitée pour faire revenir Andry Rajoelina et Zafy Albert dans le processus, selon *Midi*. Les récentes rencontres que les membres de la communauté internationale (ambassadeurs des Etats-Unis, d'Afrique du Sud, de Grande Bretagne...) ont eu ces derniers temps avec les anciens présidents s'inscriraient dans le cadre de cette approche.

Certains leaders politiques contestent l'autorité du FFKM qui semble priver de sa mission officielle le FFM. L'un d'entre eux lance un appel au président de la République pour qu'il organise un conclave de tous ceux qui se présentent comme médiateurs, afin de décider de la création d'un nouveau FFM qui aurait l'aval de toutes les parties prenantes.

16/04 - Le président du FFKM affirme que le chemin de la réconciliation sera long et ne s'arrêtera pas aux rendez-vous de fin avril et début mai. Le boycott des trois chefs d'Etat ne saurait selon lui remettre en question le cap fixé. « *La réconciliation n'est pas faite pour satisfaire le bien être des chefs d'Etat, mais celui de la population malgache* », a martelé le pasteur Rasendrahassina. La polémique portant sur les restrictions qui auraient été apportées à la liberté d'expression de Marc Ravalomanana est une affaire qui doit se régler entre l'intéressé et le chef de l'Etat, elle ne concerne pas la réconciliation. Mais même si les organisateurs se défendent de toute prise en compte du contexte politique, les assises pourraient fort bien déboucher sur l'adoption de résolutions à l'adresse des politiques, estime *L'Express*. François Goldblatt, ambassadeur de France, n'évacue pas non plus la dimension politique du processus qui devrait, selon lui, aboutir à des effets juridiques clairs et durables, citant notamment l'adoption d'une loi d'amnistie qui garantirait l'apaisement. Mais

pour André Rasolo, analyste politique, « *la réconciliation va traverser un moment difficile sans l'adhésion des cinq chefs d'État. Je pense qu'il sera difficile d'aller au bout du processus* ». L'opposition pro-Rajoelina accuse le FFKM de poursuivre des objectifs inavoués. Elle redoute que les résolutions qui seront adoptées lors de la concertation nationale de début mai n'aboutisse à faire évoluer la Constitution semi-parlementaire actuelle vers un régime présidentiel fort au bénéfice de Hery Rajaonarimampianina. Si tel était le cas, elle réclamerait de nouvelles élections présidentielles car le contrat avec les électeurs serait rompu, estime-t-elle.

17/04 - La réconciliation nationale en danger, selon *Madonline*. Des démarches sont entamées à différents niveaux pour sauver le processus. Des diplomates étrangers, au cours de la récente réunion du GIS-M, ont réitéré la nécessité de la concrétisation de la réconciliation nationale, conformément au principe de la feuille de route de sortie de crise signée en septembre 2011. L'ambassadeur des Etats-Unis déclare qu'il espère le retour des mouvances dans le processus piloté par le FFKM.

16/04 - Une contribution financière demandée aux participants à la concertation nationale. « *Tous ceux qui veulent participer à la concertation nationale initiée par le FFKM dans le cadre de la réconciliation nationale sont invités à s'inscrire auprès du bureau du FFKM et à payer la somme de 200.000 Ar par groupe, à raison de deux personnes par groupe* » : tel est le message du président du FFKM, le pasteur Lala Rasendrasina. L'initiative n'est pas du goût de *Tribune*, qui évoque une sélection par l'argent qui risque de favoriser les groupements disposant de moyens importants.

22/04 - La Conférence des Evêques catholiques de Madagascar (CEM) interpelle le FFKM. Certains points qui touchent à la préparation des assises nationales « *éveillent l'inquiétude car il semble qu'ils apportent trop de confusion* », écrit-elle. Des préoccupations qui portent notamment sur le fait que les affaires politiques semblent prendre le dessus. La CEM souhaite également que soit précisé le nombre de représentants attribué à chaque Eglise et elle conteste la nécessité pour les participants de s'acquitter d'un droit d'inscription qui risque de d'écarter les plus démunis. La CEM demande au FFKM de faire connaître au public les vrais objectifs de la réconciliation. Qui doit être réconcilié avec qui ?, la majorité des protagonistes du début du processus ayant quitté la table de négociation. Didier Ratsiraka et Mgr Odon Razanakolona seront les seules personnalités catholiques à participer à la rencontre nationale, perçue comme étant très largement dominée par les Eglises protestantes. Une des raisons pour laquelle ils s'efforcent de convaincre Zafy Albert de retourner à la table de négociation.

Midi note c'est la deuxième intervention de la CEM depuis le début du processus de réconciliation piloté par le FFKM. La première avait réclamé le report des assises nationales initialement prévues fin mars en raison des cataclysmes qui venaient de frapper la Grande Ile. Pour *L'Express*, la lettre des évêques pourrait confirmer l'existence d'un malaise qui a taraudé l'Eglise catholique dès le lendemain des assises régionales, début mars. Des rendez-vous où la FJKM aurait pesé de tout son poids dans plusieurs régions. Mais aussi, où des participants semblent s'être donnés le mot pour défendre « *le cas de Marc Ravalomanana et de la société Tiko, ainsi que l'opportunité d'un changement de Constitution* ». « *La guéguerre et les caprices personnels ou politiques des chefs d'État ont clairement pris le dessus sur l'intérêt général. Malgré la défense du FFKM, les inquiétudes avouées par la CEM semblent révélatrices d'un processus chancelant* », conclut le quotidien.

23/04 - La Nation souhaite que l'armée s'implique dans le processus de réconciliation nationale. Les forces armées ont toujours subi les conséquences des crises politiques successives depuis 1972. A chaque crise, l'unité de l'armée est fragilisée et elle voit mis en cause son rôle de dernier rempart de la République. Pour le quotidien, elle devrait persuader les leaders politiques de cesser de l'instrumentaliser, les contraindre à se réconcilier et convaincre ceux qui ont abandonné le processus de participer aux prochaines assises nationales.

20/04 - Les dossiers de demande d'indemnisation au titre des événements de 2002 et de 2009 ne cessent d'affluer. Le FFM aurait déjà enregistré près de 900 demandes. L'institution travaille à la rédaction d'un avant-projet de loi concernant l'indemnisation des victimes et la création du « *Fonds national de solidarité* » (FNS), conformément aux dispositions de la feuille de route. Il est prévu au point 27 celle-ci que « *la communauté internationale sera appelée à soutenir ce Fonds* ». Sylvain Rabotoarison, président du FFM, a rappelé cette disposition lors de la réunion du GIS-M, le 13 avril. La mise en place du FNS pourrait ne pas être aisée et la somme requise colossale. Selon une source diplomatique, même si son soutien au fonds est requis par la loi-cadre de la Transition, les partenaires internationaux seraient peu enclins à déboursier plusieurs millions de dollars pour couvrir le gap du FNS. Des experts sud-africains assistent le FFM dans la conception de l'avant-projet de loi.

25/04 - Alors que le FFKM rencontre des difficultés dans la mise en œuvre du processus de réconciliation, le FFM avance ses pions et rappelle qu'il est l'organe légal prévu par la loi pour organiser la réconciliation nationale. Son plan de réconciliation nationale serait en voie d'achèvement. Il prévoit no-

tamment la mise en place prochaine d'un « *Conseil des sages* » qui inclurait les anciens chefs d'Etat, les notables traditionnels et le FFKM. Les Eglises non officiellement reconnues, les sectes et la communauté musulmane seraient également représentées. Des propositions citoyennes ont été collectées lors de rencontres régionales organisées par le FFM depuis un an. Le FFM annonce sa décision de participer aux assises nationales organisées par le FFKM. Si les deux démarches divergent, elles pourraient cependant tendre vers une même finalité, la révision de la Constitution, estime *L'Express*. Le FFM ambitionne d'ériger son « *pacte de réconciliation* » en loi organique.

27/04 – 1.000 participants sont attendus aux assises nationales du FFKM. La branche politique de l'organisation, le Sefip, est l'un des artisans de ce processus. La place occupée par la dimension politique de la démarche se confirme et pourrait marquer de son empreinte les résolutions qui seront adoptées. « *Au moins 35 personnes par région se sont inscrites et je pense qu'elles sont suffisamment représentatives pour synthétiser les idées recueillies lors des rencontres régionales. Une résolution finale sera soumise au Président qui décidera de la suite à y donner* », précise le pasteur Endor Modeste Rakoto, président de l'Église luthérienne. Lors des assises régionales, des propositions ont été collectées visant à retoucher de la Constitution, parmi lesquelles le remplacement du régime semi-parlementaire actuel par un régime présidentiel fort. Une proposition qui conviendrait à Rajaonarimampianina car elle solutionnerait la délicate question de la désignation du Premier ministre rendue très difficile du fait que le parti présidentiel HVM ne dispose d'aucun député à l'Assemblée nationale. En matière politique, le FFKM pourrait aussi proposer, par exemple, la mise en place d'un nouveau gouvernement d'union nationale, qui impliquerait la redistribution des postes ministériels, voire le remplacement du chef de gouvernement. Marc Ravalomanana a confirmé son retour, après l'entretien accordé aux chefs d'Eglises. Le droit d'inscription exigé de 200.000 Ar aurait découragé nombre de candidats : le FFKM avait espéré pouvoir réunir 2.000 participants.

Tribune se demande si le FFKM aura le courage et l'honnêteté de dresser un bilan financier de son initiative de réconciliation. « *Qui a payé quoi et combien ? Bonne gouvernance oblige. Les chefs d'Église devront donner l'exemple ; il y va de leur crédibilité, morale et civique* ». Selon certaines rumeurs l'Etat, bien qu'il s'en défende, aurait fourni le financement complémentaire. Le FFKM n'aurait rassemblé que 180 millions Ar sur les 600 millions prévus pour l'organisation de l'évènement.

28/04 - Préparation des assises : réunion à huis clos entre les chefs d'Eglises et les chefs d'État, en l'absence d'Albert Zafy et d'Andry Rajoelina. Les participants n'ont pas souhaité s'exprimer sur le contenu de la rencontre mais plusieurs d'entre eux ont tenu à rappeler que « *les assises ne sont pas la finalité de la réconciliation, ce n'est que le début* », une formule martelée par les chefs d'Eglises en toutes occasions et reprise par le président de la République. « *La réconciliation ne se terminera pas là, au contraire, ce n'est que le commencement. Il s'en suivra la mise en place de commissions pour instruire les divers aspects du processus* », a-t-il expliqué.

29/04 - Ouverture officielle des assises nationales de la réconciliation sous le signe du mot magique « fihavanana ». Ce concept propre aux Malgaches a été abondamment mis en avant par le président de la République et le président du FFKM lors de la séance inaugurale. Le chef de l'Etat a évoqué dans son discours les 50 années de pauvreté dues aux dissensions politiques qui ont entraîné des maux de tous genres dans le domaine socio-économique. « *C'est pourquoi, la réconciliation nationale est importante pour la mise en place des bases d'une République démocratique avec des lois fortes, une bonne gouvernance rejetant l'impunité, dans le respect de la liberté d'expression et le respect des uns et des autres* » a-t-il déclaré. Le pasteur Lala Rasendrasina, président du FFKM, a noté aussi que « *nous Malgaches, sommes les seuls à connaître la vraie valeur du Fihavanana* ». La justice et la réconciliation constituent selon lui la clé de la relance. Il déplore le retrait des deux chefs d'État, Albert Zafy et Andry Rajoelina. Les partis et organisations proches des deux chefs d'État dissidents sont absents. 1.800 participants ont assisté à la cérémonie d'ouverture, avant de se répartir en commissions.

Le président de la République a fermé les ouvertures à d'éventuels changements institutionnels. « *La réconciliation ne doit pas être une manière de briguer le pouvoir. Les élections doivent être le seul chemin pour conquérir le pouvoir. Les élections présidentielles et législatives sont faites et d'autres suivront, les institutions sont en place. Nous devons maintenant nous tourner vers le développement* », a-t-il prévenu. Hery Rajaonarimampianina a énuméré quatre volets pour la réconciliation : l'amnistie, l'indemnisation des victimes des crises, la levée des restrictions à l'encontre d'individus à cause de la politique et le renforcement de l'État républicain. Des attentes qui sonnent, notamment, comme un clin d'œil adressé à Marc Ravalomanana, note *L'Express*. Le chef de l'État a cependant insisté sur le respect de l'État de droit, l'égalité de tous devant le droit et la lutte contre l'impunité. Une nouvelle loi d'amnistie pourrait être nécessaire, a-t-il laissé entendre. En lâchant le mot « *amnistie* », Hery Rajaonarimampianina semble devancer le FFM et répondre au souhait émis par l'ambassadeur de France, François Goldblatt, note *Midi*. Une perspective qui semble toutefois être à certains en contradiction avec le souci du chef de l'Etat de lutter contre l'impunité.

30/04 - Sondage de l'Afrobaromètre : la réconciliation nationale est une priorité pour le pays. L'enquête réalisée en décembre 2014 indique que 9 Malgaches sur 10 considèrent que la réconciliation nationale devrait constituer une priorité. Une majorité pense que cette réconciliation devrait être conduite par les autorités religieuses. Ainsi, le FFKM obtient le score le plus élevé (soit 57 %) parmi les entités qui pourraient la mener. Viennent ensuite les autorités traditionnelles, la société civile et le parti politique au pouvoir qui ont respectivement obtenu 13 %, 11 % et 10 %. Concernant la tenue de cette réconciliation, deux groupes sont particulièrement à considérer : d'une part les politiciens, qui selon un Malgache sur deux devraient se réconcilier entre eux et, d'autre part, les politiciens et la population, qui devraient le faire également d'après 31 % des sondés.

► Préparation des élections communales

01/04 - Financement des élections communales : la SADC a décidé de prolonger son financement dans le cadre du Pacem. La Norvège et la Corée du Sud ont également annoncé une contribution. Le Premier ministre Jean Ravelonarivo avait lancé un appel aux partenaires pour qu'ils viennent combler le gap de 8 millions de dollars qui restaient à trouver pour organiser un scrutin répondant aux normes internationales. Les difficultés de financement du scrutin subsistent malgré tout et font craindre un nouveau report, estime *Le Courrier*.

02/04 - La HCC déclare non conforme à la Constitution la délimitation en six arrondissements municipaux opérée par les dispositions de la loi du 25 mars portant statut particulier d'Antananarivo. La décision est fondée sur le fait que cette délimitation relève du domaine du règlement et non de la loi, elle est donc de la compétence du seul gouvernement. Le texte peut cependant être promulgué partiellement. Le Conseil de ministre a pris un décret portant convocation des électeurs aux élections municipales et communales le 31 juillet, comme préconisé par la CENIT.

07/04 - Les anciens présidents Ravalomanana et Ratsiraka préparent leur relève en envisageant de présenter leur fils, leur fille et leur épouse aux communales, croit savoir *Midi*. L'ancien exilé d'Afrique du Sud se préparerait à aligner son fils aîné Tojo et son épouse Lalao, respectivement à Antsirabe et à Antananarivo. Quant à Didier Ratsiraka, il présenterait sa fille Sophie à la mairie de Toamasina.

09/04 - La possible candidature de Lalao Ravalomanana inquiète ses adversaires. Sa candidature constituerait une sorte de revanche pour celle qui avait été écartée de la présidentielle par la HCC. L'épouse de l'ancien président jouirait d'un capital de sympathie qu'elle a su cultiver depuis le retour de son mari, en tenant des propos modérés. Sa victoire revêtirait un symbole fort pour les états major politiques, rappelle *Tribune*. Toujours frondeurs, les électeurs de la capitale donnent aisément leurs voix aux adversaires du pouvoir. Les électeurs risquent de faire payer chèrement aux candidats du HVM l'état lamentable des infrastructures de la capitale et la gestion calamiteuse des récentes inondations, estime le site.

10/04 - Marc Ravalomanana confirme la probable candidature de son épouse : « *Si Dieu le veut, Lalao Ravalomanana sera la candidate du TIM à la mairie de la capitale, je précise bien si Dieu le veut* ». « *Je ne l'ai point forcé pour être candidate, croyez moi. Elle sait ce qui attend le maire ; il faut enlever toutes ces ordures, curer les canaux, tout assainir...* ». L'ancien président annonce surtout à cette occasion que le TIM présentera une liste dans les 1.693 communes et ne conclura pas d'alliance. Certains anciens alliés de la mouvance regrettent cette décision, qui, selon eux, ne va pas dans le sens de la réconciliation nationale. C'est le cas notamment du MFM de Manandafy Rakotonirina, qui a décidé de rompre avec le clan Ravalomanana.

Midi note que malgré l'absence d'un décret abrogeant son assignation à résidence fixe, l'ancien président a pu faire ces annonces lors d'une première conférence de presse tenue dans un grand hôtel de la capitale, après celle qui a valu son arrestation le jour de son retour au pays.

Marc Ravalomanana cible les karana. « *Le futur maire devrait être capable de lutter pour la population pauvre, de lutter contre les étrangers qui remblaient les rizières et qui font porter aux malgaches des fardeaux* », a-t-il affirmé pour décrire le profil du futur candidat du TIM, pointant principalement à mots couverts les *Karana* qui sont majoritairement présents dans les opérations de remblayages et dans les expropriations pour projets immobiliers dans la capitale. Pour *La Gazette*, cette dénonciation répondrait à un désir de revanche et de prévention. Durant la crise de 2009, des membres de la communauté *Karana* ont été pointés du doigt par les pro-Ravalomanana pour avoir financé le mouvement Orange qui s'est terminé par le renversement du régime. Le retour du clan Ravalomanana à la mairie de la capitale et au sein du pouvoir pourrait s'accompagner d'une mise sur la touche de ces indo-pakistanaïsi. « *Son discours, pour le moins xénophobe, a de quoi inquiéter dans un contexte où, avec les multiples agressions contre des ressortissants étrangers, on est en permanence sur le fil du rasoir* », s'inquiète *L'Express* qui rappelle que l'ancien président avait lui-

même fait remblayer une grande partie des rizières de la route digue là où la Transition a construit un stade. Il avait même ajouté qu'il était prêt à poursuivre les remblaiements.

08/04 - La CENIT a l'intention d'inviter des observateurs internationaux pour les élections du 31 juillet. Ils viendront en appui des observateurs nationaux, tels que le KMF/CNOE et Justice et Paix. Pour mémoire, le nombre de communes est désormais de 1693 (144 nouvelles communes ont été récemment créées). Le dépôt de candidature débute le 8 avril pour prendre fin le 7 mai. Le montant de la caution exigée des candidats varie en fonction de la taille de la commune et donc du nombre de conseillers à élire. Elle va de 300.000 Ar à 1 million Ar. Elle atteint 3 millions Ar pour la commune d'Antananarivo. Le vote se fera par scrutin de liste. Les préfets de région devraient fixer par arrêté le nombre de conseillers à élire en fonction du recensement effectué par le chef de district mais, situation paradoxale, ces préfets de région, prévus par la Constitution, ne sont toujours pas nommés. On ignore donc le nombre de conseillers à élire, alors que le dépôt des candidatures est ouvert. L'Alliance républicaine de Madagascar (ARM), ex-Alliance d'Ambodivona, qui regroupe plusieurs formations politiques proches d'Andry Rajoelina, dont le Mapar, annonce que 14.000 dossiers de candidatures ont déjà été enregistrés. Les sélections sont en cours. Près de 8 ans se seront écoulés depuis les dernières élections communales qui avaient eu lieu le 12 décembre 2007. En 2011, le mandat de 4 ans des conseillers avait été prorogé une première fois en raison de la crise politique. Les six plus grandes villes de Madagascar sont actuellement gérées par des PDS. Les maires élus en 2007 ne sont plus en poste. Certains d'entre eux pourraient se présenter aux communales mais ils devront démissionner au préalable.

11/04 - Financement des élections communales : les formations politiques pourraient être fortement sollicitées pour combler le manque de ressources. Marc Ravalomanana est jusqu'ici le seul chef de parti à avoir reconnu ne pas avoir les moyens d'appuyer financièrement ses candidats. Pour le TIIM, les cotisations et la recherche de sponsors devront être la règle. Les autres formations politiques pourraient être condamnées à adopter la même approche. Les candidats risquent de ce fait de se trouver placés sous la dépendance directe de riches mécènes et de devoir faire appel à des financements occultes, comme ce fut le cas pour la présidentielle et les législatives. Les maires n'étant pas tenus par l'obligation constitutionnelle du mandat impératif, ce mode de financement privé risque de favoriser la versatilité des élus, dépourvus pour la plupart de programme. Les appareils politiques auront bien du mal à imposer leur « *charte de loyauté* » et de respect de la discipline de groupe, comme le Mapar va tenter de l'exiger.

14/04 - Le Groupe International de soutien (GIS-M) recommande à Madagascar de mettre en œuvre les stratégies appropriées pour combler le gap du financement nécessaire à la tenue des élections communales.

16/04 - Le président par intérim de la CENIT, Ndriana Mamy Ralaialiliva, fait le point sur le financement des élections communales. Les dépenses prévisionnelles ont été estimées à 19,8 millions de dollars. Actuellement, les ressources disponibles sont de 12,6 millions de dollars. « *Sur ces 12,6 millions de dollars, 7,6 millions de dollars sont inscrits dans le budget 2015 de l'Etat. 7,2 millions de dollars restent donc à trouver. C'est le gap à remplir* », explique-t-il. L'optimisme reste de rigueur quant aux financements extérieurs : la CENIT rappelle que le secrétaire général des Nations unies s'est engagé à financer ce scrutin dont la tenue s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route. Le PNUD, la SADC, la Norvège, le Japon et la Turquie ont apporté leur contribution. La Suisse et les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de fournir un complément de financement au Pacem.

21/04 - L'État et les partenaires internationaux semblent se renvoyer la balle concernant le financement des élections. Le Premier ministre a clairement laissé entendre que l'État n'est pas disposé à revoir à la hausse sa contribution, estimant que la communauté internationale se doit de remplir ses engagements, conformément à la feuille de route. Le comité de pilotage du PACEM a mis en place un comité de révision des priorités dont l'objectif est de réduire le gap à couvrir pour les préparatifs des communales.

24/04 - Le président de la CENIT attend que l'État finance les élections. Le pouvoir serait prêt à réviser à la hausse sa contribution. « *Les élections sont une affaire d'État. En principe, c'est à lui de supporter les charges* », déclare Ndriana Mamy Ralaialiliva, président par intérim. L'État ne serait pas prêt à mettre plus que sa participation actuelle de 7,6 millions de dollars. Des discussions se poursuivent avec les bailleurs qui alimentent le Pacem, avec comme objectif la réduction des coûts. Deux postes de dépenses sont néanmoins incompressibles : l'impression des bulletins uniques (qui sera faite à l'extérieur) et le maintien l'ordre public électoral (la sécurisation du processus).

16/04 - Le gouvernement a procédé à la nomination des préfets de région qui auront notamment dans leurs attributions la détermination du nombre de conseillers municipaux à élire. Fraîchement nommés, les 23 nouveaux préfets ont été convoqués au ministère de l'Intérieur pour signer les arrêtés fixant le

nombre de conseillers à élire dans toutes les communes. « *Ils sont tous des administrateurs civils de premier grade. Ceux-ci sont les garants de la neutralité de l'administration, même nommés par l'État* », souligne le secrétaire général du ministère. La plupart des attributions actuelles des chefs de région seront dévolues aux préfets, les chefs de région restant les responsables de ces collectivités décentralisées. En tant que représentants de l'État, ils devront, notamment, contrôler la légalité des actes des chefs de région.

15/04 - Alain Ramarason estime que les élections communales doivent être différées. Il craint que le scrutin aggrave la crise dans laquelle se trouve le pays en renforçant l'emprise d'un régime qui n'est pas parvenu à améliorer le sort de la population. Les dirigeants devraient, selon lui, se consacrer en priorité à résoudre les problèmes sociaux, la question des délestages et de l'insécurité. Il met en doute la capacité du pouvoir à organiser des élections transparentes et reconnues.

17/04 - Pour L'Express, consacrer 20 millions de dollars pour les communales n'est sans doute pas la priorité du moment. « *Le mandat des maires a expiré depuis 2010 et pendant cinq ans la plupart d'entre eux sont toujours là sans que cela ait causé un préjudice à la société. D'autres ont été remplacés par des PDS dont la nomination n'a pas coûté un sou à l'État. Autant la tenue de l'élection présidentielle et des législatives était une condition imposée par la communauté internationale pour que Madagascar puisse réintégrer les instances politiques et financières classiques, autant la tenue des communales n'a jamais été une préoccupation des diverses organisations pour le règlement de la crise. On ne voit donc aucune bonne raison pour organiser dans l'absolu et dans la précipitation ces élections. (...) Le seul motif valable qui justifie la tenue de ces élections communales est d'ordre politique. Les maires constituent le premier maillon de la chaîne au niveau des collectivités pour le contrôle du scrutin et l'élément de base pour préparer les élections plus importantes comme les futures présidentielle et les législatives. (...) Tant qu'à faire, pourquoi ne pas remplacer tous les maires dont les mandats sont, par ailleurs, périmés depuis longtemps, par des PDS ? (...) Il faut absolument établir des priorités et comprendre que les élections ne sont pas une solution à tout. À preuve, le retour à l'ordre constitutionnel après l'élection d'un président n'a pas résolu tous les problèmes, loin s'en faut. Tenir une série d'élections à la suite après cinq ans de crise pendant lesquels le pays a vécu sous perfusion est pour le moins insensé, irresponsable et lassant pour la population* ».

18/04 - Les administrateurs civils font bloc pour résister aux pressions politiques à l'approche des élections. « *Nous voulons alerter les dirigeants et l'opinion sur les pressions que subissent certains de nos confrères chefs de districts. Confondre la politique et la conduite de l'administration est inacceptable* », déclare un représentant de leur syndicat. Selon L'Express, « *des chefs de districts ont reçu des directives selon lesquelles ils devraient chercher des candidats pour un parti en particulier et les faire gagner, sous peine de sanction, voire d'affectation* ». Des faits confirmant ces pressions sur des responsables de district sont rapportés par les médias mais le ministère de l'Intérieur affirme ne pas en avoir eu connaissance. Si tel était le cas, des sanctions seraient prises, affirme-t-il. Selon d'autres sources, des responsables étatiques, « *par mégarde ou délibérément* », feraient usage des biens et prérogatives inhérents à leur fonction, comme les véhicules, pour préparer le terrain à un parti en vue des élections. A Toliara, certains candidats fonctionnaires ont reçu des menaces, dont entre autres le gel de leur traitement ou une affectation disciplinaire s'ils se présentent sous la couleur d'un parti ou groupement politique autre que celui au pouvoir, selon Orange.mg.

24/04 - Les communales : quelle volonté de décentralisation ? Dans son dernier communiqué², le SeFaFi espère que le débat sur la répartition des compétences entre un État central et centralisateur et les collectivités territoriales décentralisées sera abordé au cours de la campagne des communales, à défaut d'avoir pu se tenir dans le cadre de la discussion et de l'adoption par l'Assemblée nationale des textes régissant ce scrutin. Mais l'analyse qu'en fait l'Observatoire n'est guère optimiste : l'autonomie d'action des futurs élus locaux qui est mise en avant ne serait qu'une faveur accordée par le pouvoir central, qui se réserve le droit de la surveiller étroitement, voire de la limiter. La décentralisation annoncée s'accompagne de l'extension du pouvoir central par la déconcentration. Vient s'ajouter le fait, qu'une nouvelle fois, la préparation de ce scrutin est fortement politisée par le pouvoir central. En outre, accéder à la tête d'une commune va s'apparenter à un parcours du combattant. Le défi s'annonce encore plus grand pour les élus, en raison du manque de clarté sur leurs compétences sur les ressources financières sur lesquelles ils pourront compter, sans oublier les interférences politique que le pouvoir central ne manquera pas de mener. Le SeFaFi déplore une fois encore « *le manque absolu de volonté politique à mettre en place une décentralisation effective ainsi que la totalité des institutions de la République, socle minimal d'un État de droit* ».

Le SeFaFi pointe aussi du doigt le mauvais départ des préparatifs du scrutin. Réitérant l'absence de réglementation des dépenses des candidats, il souligne également, le handicap que cause à certains candidats le retard dans la détermination du nombre des conseillers communaux, mais, surtout, l'inégalité d'accès aux

² Cf. l'analyse du SeFaFi : <http://p0.storage.canalblog.com/08/18/448497/103702945.pdf>

médias nationaux. Depuis quelques semaines, la forte présence de l'exécutif sur les ondes publiques est flagrante, note la presse.

28/04 - La régularisation des arriérés fiscaux des candidats soulève de nombreuses difficultés. Tous doivent être en règle avec le fisc pour les revenus perçus à partir de 2012. Une exigence difficile à satisfaire pour un certain nombre de candidats qui ne sont pas salariés d'entreprises formelles. C'est la première fois qu'une situation fiscale est exigée parmi les 19 pièces à fournir dans un dossier de candidature aux élections. Une mesure jugée logique si l'on considère qu'un citoyen qui veut se porter candidat à une élection a une obligation morale d'être en règle mais qui va conduire le fisc à prendre dans ses filets plusieurs milliers de nouveaux contribuables. La procédure nécessaire à l'obtention de « l'état 211 bis » est lourde et coûteuse (un droit est exigé pour sa délivrance). Elle peut être dissuasive pour un certain nombre de candidats, notamment pour des paysans qui n'ont jamais payé d'impôts. Des politiciens n'hésitent pas à qualifier cette mesure d'instrument politique qui peut être exploité comme un moyen de disqualification potentiel. « *Les pressions financières et administratives imposées à ceux qui veulent se porter candidats sont déjà des moyens de disqualification. Réclamer de l'argent à des citoyens qui ont souffert d'une longue crise pour pouvoir participer à la vie du pays est comme une insulte* », fustige un communiqué du parti UNDD de Zafy Albert. Trois semaines après l'ouverture du dépôt de candidature, aucun dossier de participation n'a encore été enregistré auprès des Organes de vérification et de contrôle des candidatures à Antananarivo.

Durant quatre jours les commissaires électoraux et les membres de l'organisation de la société civile KMF-CNOE, ont suivi une formation sur la prévention des violences électorales organisée par la CENIT. Objectif : trouver la manière d'éviter les conflits électoraux mais aussi de gérer les éventuels troubles liés au processus électoral. Dispensé par le Centre européen d'appui au processus électoral (ECES) et financée par l'UE, cette formation est la première du genre à Madagascar.

30/04 - A une semaine de la date de clôture, les dépôts de candidatures pour les communales sont quasi-inexistants, ce qui confirme que de réelles difficultés sont rencontrées dans la constitution des dossiers. La CENIT, la direction générale des impôts et de la direction générale du Trésor ont dû apporter des éclaircissements sur la procédure à suivre et les pièces à fournir, ainsi que sur le montant de la caution à régler. Principaux points de blocage : l'acquisition du certificat fiscal et de l'extrait de casier judiciaire. De plus, les droits exigés pour l'obtention de certificat fiscal seraient parfois déterminés de manière arbitraire, dénoncent des opposants, qui accusent le pouvoir de chercher à dissuader des candidats qui n'appartiennent pas au parti présidentiel HVM. La crainte se fait jour que certaines communes, notamment de petites communes rurales, n'enregistrent qu'un faible nombre de candidats, voire aucun candidat. Si un report de la date limite de dépôt des dossiers devait être décidé, la date du scrutin pourrait s'en trouver remise en question.

► Diplomatie

01/04 - Les ambassadeurs de Grande-Bretagne et d'Afrique du Sud rendent visite à Marc Ravalomanana. Ces visites interviennent après celle de l'ambassadeur de l'UE, Antonio Sanchez-Benedito. Une valse diplomatique qui témoigne pour *Midi* de l'intérêt que la communauté internationale porte à la situation de l'ancien président, qui reste assigné à résidence fixe. *La Nation* minimise la portée de cette rencontre, qui entrerait dans le cadre normal des relations que les diplomates entretiennent avec les leaders politiques.

03/04 - Rencontre surprise entre Andry Rajoelina et l'ambassadeur américain. Vu comme un putschiste en 2009 par les Etats-Unis après le renversement de Marc Ravalomanana, le leader de la révolution Orange est désormais reconnu comme un acteur d'importance pour la diplomatie américaine, estime *Indian Ocean Times*. Pour des observateurs, cette rencontre pourrait signifier que les Etats-Unis entendent normaliser leurs relations avec toutes les composantes du microcosme politique.

07/04 - La ministre des Affaires étrangères a rencontré son homologue russe Sergueï Lavrov à Moscou pour entamer des négociations pour l'annulation des dettes de Madagascar, d'un montant de près de 89 millions de dollars qui devait être remboursée en 2006. Le gouvernement russe a entériné l'accord. Le geste ne paraît pas anodin au moment où Madagascar a annoncé commercialiser son premier baril de pétrole, à travers Madagascar Oil. Il faut noter que les russes, grand producteur mondial de brut, suivent de près les activités pétrolières sur la Grande Île et l'Afrique australe pour trouver un relais de marché depuis le dernier embargo imposé par l'Europe et la chute récente du cours de pétrole. *La Nation* s'interroge sur les éventuelles contreparties exigées par la Russie.

08/04 - Selon François Goldblatt, ambassadeur de France, le renforcement des contrôles douaniers pour renflouer les caisses de l'Etat est un défi majeur à relever. Selon le directeur général des douanes,

le renforcement de la lutte contre les fraudes douanières aurait déjà permis de récupérer 200 millions Ar au mois de mars.

11/04 - Nouvelle réunion entre le gouvernement et le Groupe international de soutien à Madagascar (GIS-M). Objectif : dresser un état des lieux des engagements pris lors des deux précédentes rencontres, en mars et juillet 2014. A l'ordre du jour du premier volet, l'avancée des aspects pendants de la feuille de route, comme les élections communales, la réconciliation nationale, la situation de Marc Ravalomanana. « *La situation de la mise en place des nouvelles institutions* », l'état d'avancement des réformes, par exemple en matière de décentralisation, la lutte contre l'insécurité ou encore la bonne gouvernance, sont également à l'affiche de la première séquence de la rencontre. Le second volet portera sur l'état d'avancement du PND, le troisième verra la définition des prochaines étapes à accomplir. Le constat est que, de part et d'autre, des engagements ne sont pas encore remplis ou prennent une tournure imprévue. Si Marc Ravalomanana, officiellement, a forcé son retour au pays, le fait qu'il soit assigné à résidence fixe va à l'encontre du « *retour sans condition* » prévu par la feuille de route. L'indemnisation des victimes des crises devrait également être abordée mais le sujet n'est pas mentionné dans l'ordre du jour. La prise en main du processus de réconciliation par le FFKM, ouvertement adoubé par Hery Rajaonarimampianina, pourrait susciter des réserves des partenaires qui avaient misé sur le Conseil de réconciliation Malagasy (FFM), organe officiel créé sous la Transition. La question du retrait d'Albert Zafy et Andry Rajoelina ne manquera pas non plus d'être abordée. Enfin, la mise en place des nouvelles institutions prévues par la Constitution, la HCJ au premier chef, ne semble pas figurer dans les priorités de l'exécutif. L'organisation d'une « *conférence des donateurs* », avec le soutien de l'UA, annoncée par le GIS-M en juillet 2014, semble être resté au stade des intentions. Le décaissement des aides s'opère au compte-goutte et la communauté internationale n'a pas pour l'instant contribué significativement à accompagner Madagascar dans son redressement économique, comme elle s'y était engagée.

Le *Courrier* s'interroge sur les véritables intentions du GIS-M. Veut-il obtenir le retour de Marc Ravalomanana aux affaires et déboulonner l'actuel président qui ne parvient pas à s'imposer, tout cela avec la complicité du FFKM, habile manipulateur et connu pour sa proximité avec l'ancien président ? Le quotidien laisse entendre une nouvelle fois que son retour d'exil en catimini a été imposé par certains membres de la communauté internationale, mais que ce sont les déclarations tonitruantes de Marc Ravalomanana à son retour qui ont conduit le pouvoir à prendre des mesures de rétorsion à son encontre.

14/04 - Réunion du GIS-M : aucune résolution ou décision. La rencontre s'est cantonnée à un rapport sur les avancées politiques du moment. « *Neuf mois après la dernière rencontre entre la partie malgache et le GIS-M, le rendez-vous semble s'être résumé à une volonté d'aller de l'avant de part et d'autre, sans plus* », écrit *L'Express*. Le communiqué final rapporte que le GIS-M « *a pour mandat de soutenir les efforts du gouvernement en vue du redressement post-crise à Madagascar* ». La représentante locale de l'UA a cependant reconnu que les aides « *arrivent souvent tard* », ajoutant toutefois que certaines ont déjà été débloquées. « *Vraisemblablement, aucune résolution ou décision dans le sens de l'accélération des aides n'a été au menu. La vulnérabilité financière de l'exécutif, qui se manifeste par une incapacité à asseoir sa présence dans les domaines sociaux et sécuritaire, entre autres, contribue pourtant, au risque d'instabilité tant craint par le GIS-M* », conclut le quotidien. La prochaine réunion du GIS-M aura lieu en juin en Afrique du Sud.

18/04 - L'ambassadeur des Etats-Unis, Robert Yamate, réitère l'importance de la stabilité politique, unique moyen de garantir la promotion des investissements privés. Pour les Américains, il est temps d'instaurer un climat des affaires propices et un environnement politique assuré. C'est pourquoi les États-Unis sont fortement en faveur de la réconciliation nationale, affirme le diplomate, formulant le vœu que tous les protagonistes réintègrent le processus. Les chefs d'Eglise s'activent en ce sens et *La Nation* croit savoir que leurs efforts pourraient être couronnés de succès.

22/04 - Une forte délégation de 36 personnes accompagne le chef de l'Etat en Indonésie pour le Sommet Afro-asiatique. Hery Rajaonarimampianina en assure la co-présidence. « *Géographiquement proche de l'Afrique, mais aussi très lié à l'Asie, Madagascar entend affirmer ces liens forts, qui devraient lui permettre d'être un acteur à part entière dans le concert des nations, face aux grandes problématiques de l'heure, et à un moment où la refondation nationale est en marche* », précise un communiqué de la présidence de la République. Un appareil d'Air Madagascar qui devait assurer la liaison Antananarivo-Guangzhou, avec une escale à Bangkok, a été dérouté pour déposer la délégation à Djakarta. La presse s'offusque de cette pratique qui perdure et se déclare choquée par le coût que représente un tel déplacement. Parmi les membres de la délégation, des amis proches de la première dame, Voahangy Rajaonarimampianina. La délégation ne comprenait aucun représentant du secteur privé, affirment des membres de groupements d'employeurs, qui se demandent si la relance économique est une préoccupation des dirigeants. La Présidence soutient pourtant que l'Asie constitue un débouché potentiel pour les produits malgaches et que l'opportunité reste à saisir. Ce déplacement coïncide avec la présence sur place de l'équipe du CEDS qui effectue un voyage d'études dans le pays. Depuis son élection, Hery Rajaonarimampianina est

pointé du doigt par ses détracteurs pour s'être entouré d'un nombre important d'anciens du CEDS et du Rotary Club. Hery Rajaonarimampianina a participé à une marche commémorative de la grande conférence de Bandoeng en 1955. Un moyen d'expression qu'il interdit chez lui, note *La Gazette*.

27/04 - La Gazette dénonce une diplomatie malgache qui fait fi des principes moraux, qui n'a de considération que pour le chéquier du partenaire. Une diplomatie qui manque de dignité. « A court de crédits et pratiquement paralysé, notre pays entreprend actuellement une diplomatie de la main tendue », écrit le quotidien. Madagascar renforce ses relations avec des pays controversés ou placés au ban de la communauté internationale. Et de citer le renforcement des relations commerciales et militaires avec Israël, le développement des liens avec la Turquie, la Russie et le « *cousin éloigné* » qu'est l'Indonésie.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

17/04 - Une convention avec le Système des Nations unies (SNU) pour la promotion des droits de l'homme. « *Promouvoir la compréhension et le respect des droits de l'homme* », tel est en résumé l'objectif du partenariat d'une durée de trois ans, entre le département juridique de l'université d'Antananarivo et le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) du SNU. La complémentarité entre les actions des deux entités les ont conduits à établir un protocole d'accord portant sur une offre d'assistance et de conseil technique à l'endroit du Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques (CEReJ) du département, plus particulièrement au niveau du renforcement des modules sur les droits de l'homme dans les programmes de formation et la mise en place d'un centre de ressources sur les droits de l'homme au niveau du Centre. Le Bureau de Durban dispensera des formations à l'endroit des enseignants et des étudiants et fournira gratuitement une documentation. Le Centre est ouvert à tous les publics. « *L'université est un laboratoire d'idées et d'innovations, afin de vulgariser le standard en matière des droits de l'homme* », a indiqué Omer Kabiwou Kalameu, conseiller aux droits de l'homme du SNU. « *L'évolution en matière des droits de l'homme est indéniable à Madagascar. Mais, beaucoup d'efforts restent à faire. Les difficultés sur l'application des lois, résident sur la différence d'interprétation de la loi et l'origine de la loi. La loi tiendra-t-elle vraiment les réalités locales ? Telle est la question* », a avancé Faratiana Esoavelomandroso, directeur adjoint du CEReJ. Afin de résoudre cette problématique centrale en matière de respect des droits de l'homme, le CEReJ envisage ainsi de mener une réflexion sur la conception des lois à Madagascar. La signature de ce protocole fait suite à celui qui a été conclu récemment entre la Gendarmerie nationale et le SNU.

► Santé

01/04 - Le virus du Sida a tué 4.800 personnes en 2013, en dépit d'un taux de prévalence qui reste faible (inférieur à 1 %). 381 nouvelles personnes séropositives ont été recensées l'année dernière. Plus de 50.000 personnes sont aujourd'hui séropositives, selon les dernières données de l'Onusida. La prévalence du VIH était de 0,02 % en 1987. Seuls 3 % des Malgaches connaissent s'ils sont porteurs ou non du virus, met en garde le comité national de lutte contre le Sida.

« **12.000 décès sont causés chaque année, par l'inhalation de fumées nocives, issues des bois de chauffe et de charbon de bois** », révèlent les auteurs de l'enquête intitulée « *À l'écoute de Madagascar* », portant sur les questions environnementales. Ce chiffre avait déjà été dévoilé par la Banque mondiale en 2013, dans le cadre de son Rapport sur l'environnement. « *Parmi les deux mille ménages enquêtés, 98 % sont exposés à un danger de mort, suite à l'utilisation de ces sources d'énergie naturelle* », affirment les responsables de l'enquête. 49,8 % des ménages utilisent le bois de chauffe comme source principale d'énergie de cuisson, tandis que 48,6 % utilisent le charbon de bois. Le manque de ressources financières fait obstacle à la substitution de ces sources d'énergie nocives à la santé et à l'environnement.

03/04 - Les maladies diarrhéiques représentent la 2ème cause de mortalité et affectent 51 % des enfants de moins de 5 ans. Ainsi, 14.000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année de ces maladies.

11/04 - Une épidémie de paludisme menace Antananarivo. Plusieurs décès ont été enregistrés. Sur les 333 cas recensés dans le district d'Ambohidratrimo, 97 sont considérés autochtones. Le retour du paludisme sur les Hautes Terres et même aux portes de la capitale, zones peu propices au plasmodium, serait lié aux fortes précipitations de ces derniers mois ainsi que la hausse des températures. La situation ne menace pas seulement l'agglomération d'Antananarivo. Le ministère de la Santé publique, jouant la transparence face à la montée en flèche du nombre de personnes infectées, déclare avoir enregistré 119 décès liés au paludisme, dans la région Sud-Est. « *Les principales causes du décès sont dues à la mauvaise gestion de la distribution de médicaments, le retard de prise en charge, le déplacement de gens encore plus loin du centre de santé, ces trois dernières années, et la non utilisation de moustiquaire imprégnée* », explique le directeur de la lutte contre le paludisme au ministère. La Grande Ile fait partie des pays où le paludisme continue de

régner en maître, titre *La Nation*. Certes, le taux de prévalence a diminué, passant de 9 % à 1 % en quelques dix ans. Mais le pays a du mal à vaincre définitivement la maladie. Le paludisme constitue ainsi l'une des principales causes de décès, notamment chez les enfants de moins de cinq ans.

17/04 - Le PAM fournira un produit prêt à l'emploi pour combattre la malnutrition chez les jeunes enfants dans le Sud. Ce complément alimentaire est composé de poudre de lait, d'arachide, d'huile végétale, de sucre et d'un mélange de vitamines et de minéraux. Il va être distribué à près de 15.000 enfants de 6 à 23 mois dans les districts de Betioky, Beloha et Bekily. L'appui nutritionnel s'est mis en place grâce à la participation de multiples associations et sera maintenu durant 3 mois. Les femmes enceintes et allaitantes du Sud recevront en outre chaque mois une ration nutritionnelle composée d'huile fortifiée en vitamine A et de farine enrichie à base de maïs et de soja.

18/04 - Réouverture prochaine d'une centaine de centres de santé de base (CSB), annonce Mamy Lalatiana Andriamanarivo, ministre de la Santé publique. Mais le fonctionnement de ces centres repose sur des paramédicaux qui, bien souvent, refusent leur affectation dans les régions isolées. Le moyen de les retenir sur site reste un défi, même si l'État peut résilier leur contrat en cas de non-respect de leurs obligations. « *L'État doit tenir compte de la motivation de ces paramédicaux en leur accordant de l'avancement ainsi que certains intérêts* », indique Jean Valérien Rakotonandrasana, membre de leur syndicat. Les paramédicaux occupent la fonction de chef de poste dans les 71 % des CSB et ils remplissent souvent les fonctions de médecin.

22/04 - Peste : situation épidémiologique préoccupante à Antananarivo qui croule sous les ordures. Les activités de surveillance de la peste dans la capitale ont repris, après avoir été suspendues en 2006, faute de financement. Face à une situation épidémiologique préoccupante et une multitude de facteurs des risques (prolifération des ordures sur la voie publique, insalubrité des quartiers et des habitations ; surpopulation...), la reprise de ces activités arrive à point nommé. La Banque mondiale a apporté un financement pour l'organisation des activités de surveillance des rats et d'examen de la résistance des puces aux insecticides. Des volontaires de la Croix Rouge Malagasy ont été formés à l'Institut Pasteur. 482 cas suspects de peste ont été enregistrés dans le pays, principalement sur les Hautes Terres, entre juin et décembre 2014, avec un taux de confirmation de 52 %. Madagascar est avec la RDC, le seul pays d'Afrique où cette maladie moyenâgeuse sévit encore de façon endémique. La Grande Ile est le pays le plus touché au monde.

24/04 - Madagascar est actuellement au quatrième rang des pays les moins bien desservis en eau potable dans le monde. Le manque d'eau potable pour la population crée des situations de malnutrition chronique engendrant le manque de fer, de vitamine A et de zinc pour les enfants de moins de 5 ans et explique ainsi le taux de mortalité infantile très élevé à Madagascar.

27/04 - Trois mois après le début de ses interventions, le navire-hôpital Africa Mercy a réalisé 2.165 procédures chirurgicales, dépassant largement ses prévisions qui étaient de 1.700 opérations durant son séjour de 8 mois au port de Toamasina. 800 patients ont profité des six spécialités chirurgicales. Près de 4.000 patients ont profité des soins dentaires. 4 opérations par jour sont effectuées à bord du navire. 211 patients sont hospitalisés au Hope Center du Centre hospitalier universitaire de Toamasina. Ceci avant et après l'opération chirurgicale. Les médecins du Mercy Ships quitteront Toamasina en juin et reviendront en octobre pour offrir leurs services jusqu'en juin 2016. Les séances de consultations seront étendues à douze villes du pays, contre quatre jusqu'à maintenant. Le navire-hôpital fonctionne grâce à des dons et aux 400 professionnels bénévoles qui vivent à bord.

29/04 - 97,5 % de la population rurale exclue des services de santé de base, titre *La Gazette*. Un taux très supérieur à la moyenne des pays africains pauvres, qui est de 83 %, d'après un rapport de l'OIT sur les inégalités en matière de protection de la santé en milieu rural. En cause, le coût des soins, l'éloignement des centres de santé et l'insuffisance des effectifs médicaux. En zone urbaine, la situation n'est guère meilleure. L'OIT rappelle que la santé est un droit humain fondamental qui doit être garanti à tous les habitants. Les impacts économiques de cette situation sont également très importants avec notamment la baisse de la productivité du travail et essor du commerce informel de médicaments qui concurrence les filières légales. Tout cela porte un coup à la croissance économique.

30/04 - Un Malgache sur quatre est atteint de troubles psychologiques, selon une étude de l'OMS de 2008. Un chiffre que les professionnels de la santé mentale estiment en hausse après la crise de 2009. La santé mentale devient un fléau qui préoccupe les professionnels. Ils auront l'occasion d'en débattre au cours d'un colloque organisé dans la capitale. Le nombre des spécialistes en santé mentale est insuffisant et la relève n'est pas assurée.

► Gouvernance

03/04 - Général Didier Gérard Paza, secrétaire général de la Gendarmerie : pas d'indulgence à l'encontre des indisciplinés, des corrompus et des hors-la-loi. « *La gendarmerie nationale n'est pas un repaire de bandits, ni un corps fait pour les incompetents. Si vous ne voulez ni travailler, ni vous plier à la discipline, arrêtez dès maintenant. (...) Le but que nous voulons atteindre est encore loin, c'est pour cela que chacun doit prendre ses responsabilités* ». La gendarmerie reste en pole position du classement des institutions corrompues dressé par le Bianco. Elle s'est distinguée ces dernières semaines par de graves manquements à la déontologie dans des affaires d'exécution extrajudiciaires, de kidnapping et de vol.

04/04 - Bras de fer entre la police et l'armée à Antananarivo. La fouille de deux militaires a viré en règlement de compte. Une dizaine d'éléments armés du CAPSAT ont débarqué sur le parking d'une gare routière pour retrouver un policier qui aurait tabassé l'un de leurs collègues lors d'une fouille quelques heures plus tôt. Le responsable de la communication de l'Etat-major général explique que « *l'armée n'est pas contre les fouilles sur ses éléments mais si une enquête s'avère nécessaire, seule la gendarmerie nationale est habilitée à la mener. Cette réaction des militaires est un signe de cohésion et de fraternité au sein du corps* ». Les deux corps concernés ont décidé d'ouvrir des enquêtes internes. L'incident témoigne une nouvelle fois du comportement imprévisible et de l'indiscipline des forces de l'ordre.

04/04 - Principe constitutionnel, la laïcité de l'État est bafouée, constate L'Express. À l'occasion du Jeudi Saint, un office religieux s'est tenu au palais présidentiel en présence de Hery Rajaonarimampianina, des ministres et des chefs d'institutions. Des juristes s'accordent sur le fait que célébrer une cérémonie religieuse au palais d'État constitue « *une violation de la laïcité de l'État* ». Un point de vue partagé par Jean-Éric Rakotoarisoa, constitutionnaliste et président de la HCC. Selon lui, les offices précédant les cérémonies officielles ou encore les références à la religion dans les discours officiels des personnalités étatiques, qui semblent être devenus des formules d'usage, doivent être prohibés. De telles pratiques ont pris de l'ampleur sous la présidence Ravalomanana et ont perduré sous la Transition. Le jésuite Sylvain Urfer, membre du SeFaFi, qualifie ces pratiques d'« *inacceptables* ». Il avait déjà écrit en 2004 : « *Il faut reconnaître que c'est un fait culturel. Il est difficile de séparer le sacré du pouvoir. Mais, il faut tout de même aborder le problème en face* ». Le rôle principal que joue le FFKM dans le processus de réconciliation nationale est également considéré par certains comme un danger pour la laïcité de l'État. Un processus dans lequel le volet politique est nécessairement présent et qui pourrait déboucher sur une réorganisation de la conduite des affaires étatiques, voire une réforme constitutionnelle. Ralison Andriamandranto, coordonnateur du SeFaFi, soulève la nécessité « *d'un dialogue laïc* ».

04/04 - Un vol continu de liasses de billets de 10.000 Ar, censés être détruits, a été mis à nu à la Banque centrale. Un employé est incarcéré à Antanimora. À la lumière des enquêtes préliminaires, les premiers cas de vol remontent à 2014. Ce sont les vidéos de surveillance de l'établissement qui ont permis de révéler l'importance du trafic.

11/04 - Chasse aux fonctionnaires fantômes dans quatre ministères, tel est l'un des défis que lance le gouvernement pour une période de 100 jours. L'UE est associée à cette opération qui entre dans le cadre du projet « *Gestion prévisionnelles des emplois et des compétences* » (Gpec). Après avoir réalisé un recensement physique, l'Etat procédera à un recensement biométrique, avec l'appui de la Banque mondiale. Selon des estimations, il existerait dans l'administration quelques 50.000 fonctionnaires fantômes parmi les 168.000 qui perçoivent un traitement.

14/04 - Le pouvoir poursuit l'assainissement de la haute administration, annonce Midi. Depuis le début de l'année, le Bianco a lancé une vaste offensive pour sanctionner les hauts fonctionnaires impliqués dans des affaires de corruption et/ou de malversations au niveau des ministères. Après avoir traîné devant la justice de hauts responsables des ministères de l'Environnement et de l'Energie, c'est le département en charge de la Fonction publique qui est dans le collimateur. Un dossier lié à une affaire d'abus de fonction et de concussion a été déféré au parquet de la chaîne pénale anti-corruption. Parmi les individus auditionnés figure notamment l'actuel secrétaire général de ce département ministériel.

Blanchiment d'argent - Des opérateurs arméniens et russes sur la sellette. Ils investissent dans les mines, les grands chantiers et l'hôtellerie. Leur société mère serait implantée à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Un important opérateur arménien, réputé dangereux, serait particulièrement visé. Une interdiction de sortie du territoire a été prise à son encontre en 2014 mais il a pu néanmoins quitter le pays en utilisant des dossiers sanitaires d'évacuation falsifiés. D'autres ressortissants arméniens, soupçonnés de complicité, sont recherchés. Une grande compagnie bancaire dont le siège est à Riga, en Lettonie, est soupçonnée d'être impliquée dans une affaire de production de faux billets avec ces ressortissants. Plusieurs sociétés liées à cet établissement sont sous surveillance des autorités malgaches.

17/04 - Paul Rabary, ministre de l'Éducation nationale, annonce des mesures pour lutter contre la politisation de son département. Le ministre, secrétaire adjoint du parti présidentiel HVM, affirme qu'il est informé des pressions subies par les enseignants pour qu'ils intègrent ou soutiennent son parti.

18/04 - Suspicion de corruption - Trente-trois individus devant la chaîne pénale. Suite à des investigations menées par Bianco, 33 individus dont 16 prévenus, parmi lesquels le maire de la commune d'Alasora, et 17 témoins, ont comparu devant la chaîne pénale. Ils seraient impliqués dans une affaire de corruption à grande échelle portant sur l'attribution de la gestion de l'abattoir d'Ankadindratombo à un ressortissant chinois. Une somme de 200 millions Ar serait en jeu. Le Bianco a reçu des doléances de la plateforme Hafari Malagasy, dénonçant une suspicion de corruption impliquant cet élu. L'association s'est constituée partie civile. La population locale, les anciens occupants de l'abattoir avaient vivement manifesté contre cette décision de vente de l'établissement.

24/04 - La mauvaise gouvernance expliquerait que la capitale croule sous les ordures depuis plusieurs mois. Les anciens directeur général et secrétaire général du Service autonome de maintenance de la ville d'Antananarivo (Samva) sont passés devant le Bianco et vont être traduits devant la chaîne pénale anti-corruption. Des plaintes ont été déposées contre eux pour corruption et détournement de fonds publics. La malversation porterait sur la gestion des carburants et des camions de ramassage des ordures. Ils auraient bénéficié de la complicité de prestataires et des propriétaires de stations-service. Trente-cinq camions sont censés enlever quotidiennement quelque 1000 tonnes d'ordures. La dette du Samva au moment de la passation de service entre l'ancien et le nouveau directeur général s'élevait à 441 millions Ar.

27/04 - Le taux net de scolarisation primaire est passé de 83 % en 2005 à 69 % en 2012 selon l'enquête OMD 2012-2013. Le taux de redoublement à l'école primaire est de 17 % et les résultats des tests dans des disciplines fondamentales ont chuté. 1,5 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire sont actuellement déscolarisés et seuls trois enfants inscrits sur dix terminent le cycle primaire. Parmi les principaux obstacles à l'éducation : l'obsolescence des programmes, la formation inadéquate des enseignants, la mauvaise qualité de l'enseignement (près des 2/3 des enseignants du primaire n'ont reçu aucune formation officielle), le nombre limité d'établissements scolaires et les coûts croissants de l'éducation. Pour remédier à cette situation catastrophique, des programmes ont été mis sur pieds pour la période 2015-2019. Ils mettent l'accent sur l'augmentation du nombre d'inscriptions à l'école des enfants les plus vulnérables, ainsi que sur l'amélioration des résultats d'apprentissage et des taux de survie au niveau primaire. L'accent est mis sur la qualité de l'enseignement et le renforcement des capacités du système primaire public dans des régions cibles. De nombreux partenaires techniques et financiers sont impliqués, sous la houlette de l'Unicef.

► Vindictes populaires, exécutions extrajudiciaires, justice

01/04 – Le rapport mondial annuel d'Amnesty International sur la peine de mort mentionne l'adoption de la proposition de loi abolissant cette peine³, annonce Tananews, qui rappelle à l'organisation de défense des droits de l'homme que les actes de vindictes populaires qui se multiplient dans le pays débouchent sur des exécutions extrajudiciaires que les autorités ne parviennent pas à maîtriser. L'État renonce à la peine capitale, tandis que les populations l'appliquent un peu partout, note un internaute. Dans son rapport, Amnesty écrit que la proposition de loi abolissant la peine capitale adoptée le 10 décembre « *devra être promulguée par le président de la République avant d'entrer en vigueur* ».

Adoption du 2ème rapport de Madagascar par le Conseil des droits de l'homme lors de sa 28ème session dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) qui s'est tenue à Genève du 2 au 27 mars.

Dans ce cadre des consultations liées à ce mécanisme, Women's International League for Peace and Freedom s'est déclaré préoccupée par les violations des droits humains dans le Sud⁴. « *Nous demeurons préoccupées par l'insécurité humaine et les exécutions extrajudiciaires commises par les forces de l'ordre depuis 2012 notamment dans le sud de Madagascar, riche en ressources minières. Sous couvert de lutter contre les voleurs de zébus (dahalo), le gouvernement a procédé à de véritables massacres dans cette région de Madagascar à travers les opérations "Tandroka" et "Coup d'arrêt". Depuis 2012, les deux opérations ont fait plus de 1.100 victimes selon la presse et la Gendarmerie nationale. Les forces de l'ordre ont continué, en toute impunité, à commettre des crimes. (...) Durant l'année 2014, les paysans de plusieurs villages de la région Anosy affirment avoir été victimes de torture, viol, vols de biens par les forces de l'ordre*

³ Cf. le bilan mondial 2014 de l'application de la peine de mort publié par Amnesty International : http://www.amnesty.fr/sites/default/files/death_sentences_and_executions_2014_fr.pdf

⁴ Cf. Blog Justmad - <http://p8.storage.canalblog.com/80/02/448497/103238836.pdf>

ou des bandits armés. (...) Nous regrettons que le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires n'ait pas pu effectuer sa visite. Nous demandons instamment l'ouverture d'une enquête crédible et indépendante sur les exactions commises par les forces de l'ordre durant les opérations "Tandroka" et "Coup d'arrêt". Nous exhortons le gouvernement malgache à permettre au rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, d'examiner la situation et de faire effective l'invitation ouverte à toutes les procédures spéciales de ce Conseil. Nous demandons au gouvernement malgache de prendre des mesures adéquates pour assurer la sécurité humaine ».

09/04 - Tombé entre les griffes d'une foule déchainée, un chef de famille a été lynché à mort par le fokonolona à Betroka. La gendarmerie a ouvert une enquête sur cet acte de vindicte populaire.

► Dahalo, insécurité

08/04 - Selon un bilan de la gendarmerie portant sur l'année 2014, les attaques de dahalo dans le Sud ont causé 85 morts de civils. 5 membres des forces de l'ordre et 213 dahalo ont été tués.

14/04 - 30 gendarmes de la FIGN et 30 éléments du 1^{er} RFI ont été envoyés à Betroka pour renforcer les forces armées luttant contre les dahalo qui ont abattu un gendarme en février. Pour *La Nation*, les actes de banditisme reprennent progressivement dans le Sud, y compris dans certaines régions concernées par la « reddition » de milliers de dahalo en 2014. La complicité de « dahalo en col blanc » ne fait aucun doute pour le quotidien, qui les suspecte d'organiser l'importation d'armes à feu en grande quantité.

21/04 - Ikalamavony (Haute Matsiatra) : bombardement imminent d'un ilot occupé par une bande de dahalo qui a attiré cinq gendarmes dans un guet-apens. Des lances roquettes sont en route depuis Ambositra. Trente gendarmes du groupement de la gendarmerie de la Haute Matsiatra ont été envoyés en renfort. Le député laly Rakotoniaina, élu du district, avait convié les dahalo d'Ikalamavony à participer à une rencontre dont l'objectif était de convaincre les malfaiteurs à déposer les armes. Les cinq gendarmes pris en otage avaient été déployés sur les lieux de la rencontre afin d'assurer la sécurité. Après trois jours de combats, les dahalo ont abandonné leur sanctuaire qu'ils occupaient depuis 12 ans. Les forces de l'ordre ont utilisé des mortiers, des grenades et un hélicoptère.

22/04 - Une milice de près de 400 hommes issus de 22 communes engage une bataille contre les dahalo dans le district de Tsiroanomandidy. Sous les ordres d'Edmond Rakotomalala, sergent-chef à la retraite qui s'est mis au service du pacte villageois, elle a lancé un assaut dans un secteur où les dahalo attirent habituellement leurs poursuivants pour leur tendre ensuite un guet-apens meurtrier. Sentant la situation leur échapper en raison du nombre des assaillants, les dahalo sont sortis de leur cachette pour se replier. Pendant leur fuite, ils ont fait tomber un pistolet mitrailleur Mat 49. Une arme de guerre qui fait partie de l'arsenal des forces de police et des agents pénitentiaires, commente le chef d'opération. La milice s'est ensuite mesurée à une autre meute de dahalo. Âgé de 56 ans, Edmond Rakotomalala a servi à l'académie militaire d'Antsirabe. Il se trouve à la tête d'une trentaine d'ex-militaires, baptisés « *Voromahery Mpianady* » ou « *aigles de combat* », indemnisés à chaque opération par leur association. La milice qu'il dirige est connue sous l'appellation de « *Voro-mahery Maherilahy* » ou « *aigles puissants* ». « *Nos combattants ne perçoivent point de rétribution. Notre objectif commun est de contrecarrer la vague d'actes de banditisme qui s'abat sur le district et de mettre hors d'état de nuire ces dahalo qui oppriment la population* », tonne le président du pacte. « *Nous travaillons de concert avec le procureur, le chef district, ainsi que le commandant du groupement de la gendarmerie de la région Itasy. La discipline est de rigueur dans notre association pour prévenir les exactions ainsi que les débordements de la part des combattants. Les sanctions vont de la suspension, à la radiation, en passant par des amendes* », ajoute-t-il. La sécurité de Tsiroanomandidy est assurée par trois armées de villageois qui cohabitent difficilement.

Pour L'Express, cette initiative fera certainement tache d'huile étant donné la gravité de la situation et l'impuissance des forces de l'ordre à rétablir la sécurité. « *C'est une réaction naturelle et logique de la part d'une population livrée à elle-même quand ceux qui sont censés protéger les personnes et leurs biens sont défaillants. (...) Cette forme de self défense gagnera très vite les autres localités à l'image de la justice populaire, devenue systématique dans plusieurs endroits, vu la perte de confiance de la population vis-à-vis de la justice et de la gendarmerie, cible d'assaut de la population à plusieurs reprises dans différents endroits. (...) À la longue, vu l'incapacité de l'État central à imposer son autorité et à mettre fin aux exploitations illicites des ressources locales, ces milices pourraient être tentées de s'ériger en petit État dans l'État et à prendre la gestion et la direction des richesses du sous-sol ou de la forêt là où elles se trouvent. C'est plus qu'une probabilité. (...) C'est une fenêtre ouverte à la balkanisation du pays. On n'en est pas encore là mais il est déjà urgent d'agir, soit en contrôlant les actions de ces milices dans un cadre légal, à défaut de vouloir et de pouvoir les dissoudre, soit en les interdisant d'emblée. Sinon, le pays s'expose à une véritable guerre civile armée entre milices rivales dans une région ou entre plusieurs régions* ».

30/04 - Insécurité à Morafenobe (région Melaky) : 5 riverains et 3 dahalo morts dans un affrontement.

Une trentaine de dahalo lourdement armée se sont emparés d'une soixantaine de zébus dans une commune du district. Les villageois se sont lancés à leur poursuite. L'affrontement a été violent mais les dahalo ont pu reprendre leur fuite. La brigade de la gendarmerie est intervenue quelques heures plus tard suite à un appel. Un autre dahalo a été abattu.

Vindictes populaires : six personnes assassinées en une journée par des foules en furie. Dans le district d'Antsirabe, les membres du fokonolona ne se sont pas contentés d'ôter la vie à un voleur présumé. Dans la foulée, ils ont battu à mort ses parents. Un comparse du suspect a quant à lui, réussi à s'enfuir in extremis. Ce même jour, trois individus, pris dans les filets du fokonolona pour vol de bétail à Port Bergé, ont partagé un sort tragique. Une foule de villageois qui devait les remettre à la brigade territoriale de la gendarmerie les ont roués de coups jusqu'à ce que mort s'ensuive.

15/04 - Vers l'augmentation des effectifs des forces armées et de la gendarmerie pour lutte contre l'insécurité et les menaces terroristes qui se rapprochent de Madagascar.

Un projet de décret prévoit le recrutement de 1.200 élèves-gendarmes. Récemment, il a été décidé l'enrôlement de plus d'un millier de soldats (volontaires et conscrits). La recrudescence de l'insécurité sous toutes ses formes, rurales, urbaines, le développement de trafics illicites, la protection et la surveillance des frontières et des eaux territoriales, ainsi que les menaces terroristes à proximité de la Grande Ile motivent ces décisions qui ont été précédées de formations à l'intention des forces armées. La gendarmerie souffre d'une présence insuffisante sur le territoire. Le ratio actuel est de un gendarme pour 1855 habitants sur une superficie de 49 km². En France il est de un gendarme pour 651 habitants et pour 5,6 km².

29/04 - Les services de renseignement français alertent les autorités sur un risque d'attentat susceptible de frapper Mayotte, Madagascar, les Seychelles ou l'île Maurice. Trois hommes d'origine maghrébine sont suspectés d'être les commanditaires de la supposée action terroriste. L'alerte a coïncidé avec la visite à Mayotte de la ministre des Outre-Mer, George Pau-Langevin.

► Traite des personnes

13/04 - D'après le ministre de la Fonction publique, du travail et des lois sociales, Jean de Dieu Maharantse, une société sud-coréenne implantée en Irak recrute un millier de travailleurs dont des Malgaches. Des offres refusées par le comité interministériel en charge de la migration des travailleurs. « *L'envoi de travailleurs dans les pays qui n'ont pas ratifié la convention internationale sur les droits de l'homme reste suspendu. C'est le cas du Liban et de l'Arabie Saoudite. Un autre exemple pour une société sud-coréenne implantée en Irak dont on a refusé l'autorisation d'envoi de travailleurs malgaches. Pour le moment, la destination des travailleurs reste Les Seychelles, Maurice et Hong Kong* », note le ministre. Celui-ci ne s'est pas exprimé sur la question du rapatriement des ressortissantes malgache en difficulté dans les pays du Golfe, comme les trente détenues au Koweït.

16/04 - « Plus de sept mille personnes se sont déjà plaintes auprès de notre association d'avoir été victimes de la traite de personnes », affirme Jeannoda Randimbarison, présidente du SPDTS. Le bilan a été dressé à l'occasion d'un débat intitulé « *La traite de personnes* », organisé avec le Centre d'information des Nations unies. Le syndicat fait mention de 40 personnes victimes des migrations économiques dans les pays du Golfe. En cas de décès en cours de missions à l'étranger, certaines agences de placement ne versent que des indemnités dérisoires aux familles. Mais la traite ne concerne pas seulement les travailleurs expatriés : « *Des centres d'accueil sont actuellement surveillés après le dépôt d'une plainte relative à la vente de fœtus et de bébés. Ces centres accueillent et nourrissent des jeunes filles enceintes et mettent en vente les bébés qui ne sont pas encore nés, pour alimenter le réseau de l'adoption illicite* », dénonce Jeannoda Randimbarison. L'exploitation domestique des enfants prolifère également en raison de la pauvreté des parents.

17/04 - Cinq employées de maison malgaches en partance pour le Koweït, malgré l'interdiction. Elles ont été remarquées à l'aéroport d'Ivato, attendant un vol dont la destination finale était le Koweït. « *Ces femmes venaient d'achever leur contrat, il y a un mois. Elles ont demandé à être réembauchées et leurs patrons ont envoyé les billets d'avion aller. Elles n'ont pas de papiers de renouvellement de contrat* », révèle la présidente d'une association militant contre la traite des personnes ayant accueilli les cinq femmes à leur retour au pays, un mois plus tôt. Le chef de la Police de l'Air et des Frontières (PAF) affirme ne pas être au courant de l'émigration des cinq employées. « *En principe, le départ des travailleurs pour le Koweït est suspendu, sauf pour ceux qui sont rentrés au pays pour les vacances. Les nouveaux contrats ne sont plus autorisés à sortir* », rappelle-t-il. L'État a mis en place un comité interministériel regroupant dix ministères. Aucune présentation ni réunion ni décision n'a été communiquée par ce comité, alors que le flux migratoire des ressortissantes malgaches reste incontrôlable.

« Madagascar est un exemple parmi d'autres en Afrique », notait en juillet 2014 le porte-parole de l'OIT à Genève, Hans von Rohland, « un rapport récent de l'OIT sur l'Ethiopie montre que le trafic d'Ethiopiens vers le Moyen Orient et le Soudan est un phénomène important ». Plus largement, le Bangladesh, l'Indonésie, le Sri Lanka, les Philippines ou le Népal fournissent des milliers d'ouvriers ou d'employés de maison aux pays du Golfe. Sur 52 agences de placement jointes par l'AFP, 21 ont fermé mais 8 proposent toujours des départs vers les pays interdits, rapporte un article de diasporaenligne.net⁵. Le responsable de l'une d'entre elles continue de proposer de faire travailler des femmes au Liban, car « les patrons sont gentils ». Il demande aux candidates au départ de « donner à la police de l'aéroport entre 100.000 et 120.000 Ar ». Le directeur général du ministère du Travail, Samuelson Ramanitrinony, reconnaît que des employés du ministère sont complices et que certains posséderaient même de telles agences. Une famille dans le Golfe débourse environ 2.500 euros pour embaucher une domestique, qui ne touchera qu'un salaire d'environ 150 euros, et l'agence de placement malgache peut toucher jusqu'à 1.400 euros de commission, selon Norotiana Jeannoda, présidente du SPDTS. « On peut estimer que les travailleurs domestiques en situation de travail forcé reçoivent en moyenne 40 % du salaire qu'ils devraient recevoir », relève Hans von Rohland, de l'OIT. « Les ménages privés qui emploient des travailleurs domestiques dans des conditions de travail forcé économisent annuellement environ 8 milliards de dollars en ne payant pas ou pas assez leurs travailleurs ».

► Médias

07/04 - Le projet de nouveau code de la communication en cours de finalisation. Le texte devrait être présenté à l'Assemblée nationale en juillet. Des magistrats se penchent sur la rédaction finale du document. Des rencontres appelées « ateliers de consolidation » ont été organisées à Antsirabe et Mahajanga pour recueillir les dernières propositions. Un atelier est prévu à Antananarivo. Le nouveau texte devrait trancher la question sensible de la dépénalisation des délits de presse, point qui a été abordé à plusieurs reprises au cours des ateliers. Il devra également tenir compte du développement des nouvelles technologies et d'Internet. Mais l'un des changements majeurs concerne la création d'une nouvelle autorité de régulation qui devrait remplacer l'actuelle CSCA. La future structure, dénommée ANRCM (Autorité nationale de régulation et de la communication à Madagascar), devrait être marquée par le désengagement de l'État et du ministère de tutelle, particulièrement sur les points touchant à l'octroi de licence, à la fermeture ou aux sanctions infligées aux stations. L'ordre des journalistes devrait également jouer un rôle prépondérant dans toutes les questions touchant la profession. Plusieurs journalistes qui ne font pas partie des associations ayant participé au processus se sentent exclus et se disent mal informés du contenu de ce document. Une lacune qui était déjà à l'origine de la difficile mise en œuvre de l'actuelle loi sur la communication. Le Groupement des études de presse d'information et multimédia de Madagascar (GEPIMM) regroupant les patrons de presse s'est aussi insurgé contre la méthodologie utilisée par les organisateurs des ateliers, soutenus par le Système des Nations unies.

Pour *La Gazette*, à la lecture des textes élaborés, « on note déjà la volonté de renforcer le musèlement des médias libres par l'instauration d'une nouvelle structure baptisée « Autorité nationale de régulation des médias » composée de représentants des patrons de presse, de l'OJM et d'autres personnes issues d'organisations hors du monde des médias ». Le ministère de la Communication devant être maintenu, « les journalistes et les propriétaires d'organes de presse devront supporter deux autorités de régulation qui pourront servir de moyens de pressions politiques, économiques et financiers. En contrepartie de l'abandon de la peine d'emprisonnement, ceux qui ont confectionné le projet de loi ont inséré une sanction pécuniaire astronomique, l'équivalent de celle inscrite dans la loi sur la cybercriminalité ».

23/04 - Radio Fahazavàna, station évangélique appartenant à l'Eglise FJKM, autorisée à rouvrir après cinq ans de fermeture. Cette décision intervient après la rencontre entre Hery Rajaonarimampianina et une délégation du bureau central de la FJKM. La station a été fermée en mai 2010 sur décision du ministre de la Communication de l'époque, Augustin Andriamananoro. Avant cette fermeture décidée par le régime de Transition, certains de ses journalistes ont été arrêtés et jetés en prison. Cette radio à vocation évangélique a été accusée d'incitation à la guerre civile et d'appels provocateurs. La réouverture est interprétée comme un signe d'apaisement à l'endroit de l'Eglise Réformée, à laquelle appartient le président de la République. L'État aurait demandé qu'étant à vocation évangélique, le directeur de publication de la radio soit un pasteur. Les responsables de la station demandent à l'Etat de rendre les matériels qu'il a saisis.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Calamités naturelles

⁵ <http://diasporaenligne.net/immigration-des-domestiques-malgaches-devenues-esclaves-dans-le-golfe-magazine/>

04/04 - 450 maisons à démolir dans les bas quartiers d'Antananarivo. Construites sur des canaux d'évacuation, elles obstruent l'écoulement des eaux pluviales et des eaux usées. Une situation qui a contribué à aggraver les dernières grandes inondations de ce début d'année. 70 % des constructions de la capitale, notamment dans les bas quartiers, seraient illicites. « *Nous allons malheureusement créer de nouveaux sinistrés alors qu'on ne sait même pas ce qu'on va faire avec les anciens* », se plaignent des fokontany. Aucune mesure d'accompagnement n'est prévue pour les familles dont les maisons vont être détruites. Beaucoup sont dans la misère la plus totale. Les propriétaires qui ne disposent pas de permis de construire ne seront pas indemnisés. Ceux qui sont en possession de permis de construction peuvent défendre leurs causes auprès d'une commission mise en place à cet effet. Une course contre la montre est déclenchée pour tenter de protéger la capitale de prochaines intempéries et éviter que les drames qui se sont produits au mois de mars se renouvellent. Seule une cinquantaine d'hommes sous-équipés sont affectés à ces travaux, se plaignent les agents municipaux. Les démolitions de maisons se font à mains nues et sans aucune protection. Les propriétaires de constructions illicites font de la résistance et s'en prennent aux agents de la commune.

08/04 - La crise alimentaire s'aggrave dans le Sud. Selon le PAM, 47 % des populations touchées par la sécheresse ne prennent plus qu'un seul repas par jour, contre 13 % au mois de janvier. Afin de poursuivre ses actions, le PAM estime ses besoins à 3,5 millions de dollars sur une période de trois mois. « *Nous avons déployé plus de 2.000 tonnes de nourriture pour près de 80.000 personnes. Les centres de santé peinent à accueillir tous les enfants souffrant de malnutrition* », déclare Enrique Alvarez, coordonnateur du PAM à Ambovombe, chef-lieu de la région Androy. Les faibles résultats de la campagne agricole 2014-2015 ont provoqué une vive inquiétude dans la population. La période de soudure s'est rallongée et la population est en train d'épuiser ses réserves de vivres. Sur les marchés, le prix des denrées alimentaires grimpe. Malgré cela, une partie des paysans tentent de prouver que l'insécurité alimentaire n'est pas une fatalité, alors que Madagascar est frappée tous les cinq ans environ par une grave sécheresse⁶.

15/04 - La Banque mondiale octroie 2 millions de dollars pour contribuer à la lutte antiacridienne. Ce financement est issu de l'enveloppe du Projet d'urgence pour la sécurité alimentaire et la protection sociale. La troisième campagne, qui devrait durer jusqu'en juin 2016, a pour objectif de permettre le retour à une situation de rémission mais le manque de financement menace l'ensemble de la campagne. Le déficit de financements pour achever le programme triennal est de 10 millions de dollars, soit 24 % du total requis. La Turquie a octroyé une somme conséquente au gouvernement pour arriver à bout de la lutte antiacridienne. La FAO continue à tirer la sonnette d'alarme auprès des donateurs, un financement d'urgence de 500.000 dollars a été accordé par son directeur général.

28/04 - Gestion des populations victimes des inondations dans la capitale : il ne reste plus que 116 familles regroupant 535 individus sur le site d'hébergement provisoire d'Andohatapenaka. « *Elles n'ont nulle part où aller car soit leurs cases d'habitation ont été complètement ravagées, soit celles-ci ont été réparées par leurs propriétaires après les inondations, et qui du coup, le loyer n'est plus à la portée des sinistrés* », un membre du BNGRC. Toutes ces familles auraient donné leur accord pour être réinstallées à Andranofeno Sud, dans le district d'Ankazobe, à 158 km d'Antananarivo, un site destiné à la réintégration des personnes vulnérables. Le ministère de la Population et de la protection sociale s'est engagé à faciliter leur transplantation et à leur procurer des terrains à cultiver pour assurer leur survie.

► Exploitation des ressources naturelles, agrobusiness

06/04 - Les ressortissants de la zone concernée par le projet minier de la société Toliara Sands expriment leur refus de ce projet d'extraction d'ilménite et de métaux lourds précieux sur la côte Sud-Ouest⁷. Ils refusent la délivrance d'un permis environnemental attendu par la société australienne. Les communautés locales soulèvent plusieurs enjeux environnementaux tels que la destruction des forêts et des bois précieux, la pollution des sols, la diminution des eaux disponibles pour les rizières et la restriction des surfaces cultivables. Les conséquences de la radioactivité sur l'air, l'eau et la santé des habitants sont également mises en exergue. La réalisation de ce projet provoquerait en outre un déplacement des habitants de la concession minière. En février, la direction de l'Office National de l'Environnement (ONE) a refusé de rencontrer les associations de défense des ressortissants. Aux dires des associations, les droits fondamentaux à se nourrir et à se loger seraient menacés. Elles dénoncent des consultations publiques biaisées dès le départ : Toliara Sands achèterait la signature de riverains illettrés. Les opposants reprochent à l'entreprise

⁶ http://www.lemonde.fr/planete/article/2015/04/06/a-madagascar-la-lutte-des-paysans-contre-la-faim_4610219_3244.html?fb_ref=Default

⁷ Cf. Blog Justmad - <http://p4.storage.canalblog.com/42/21/448497/103331139.pdf>

de ne pas donner délibérément toutes les informations auxquelles ils ont droit sur les impacts du projet. L'exploitation est située au nord du port de Toliara. Trois sites sont concernés, dont celui de Ranobe qui inclut un lac et une forêt. Le projet prévoit une production de 451.000 tonnes de produits par an sur 20 ans, pour un investissement de 192 millions de dollars. Certains cadres locaux avancent cependant que ce grand projet minier est une opportunité de développement pour la région, la plus pauvre du pays. Madagascar a déjà une expérience avec le grand projet ilémite de Rio Tinto de Taolagnaro. Il faut profiter de cette expérience pour bien gérer ce nouveau projet, selon ses partisans.

La Nation indique que selon le rapport du Comité d'enquête d'audience publique mandaté par l'Office National de l'Environnement, 84 % des émetteurs d'avis sont favorables au projet d'exploitation de Toliara Sands à Ranobe. 2 500 personnes ont été consultées. « *La société s'engage à réaliser des investissements communautaires pour le développement durable de la zone* », affirme Rudy Fida Cyrille, coordonnateur régional de Toliara Sands. Le projet va générer 250 emplois directs et trois fois plus pour les emplois indirects. Depuis 2001, début des travaux de recherches jusqu'au stade du projet actuel, la société a déjà investi plus de 35 millions de dollars.

08/04 - Des centaines de chercheurs illicites de pierres précieuses se sont installés dans la réserve naturelle de Bekaraoka à Ilakaka. Les autorités ont constaté des trous par centaines au niveau de cette aire protégée.

17/04 - La filière or se dote d'une agence. Le décret portant création de l'Agence nationale de la filière or (Anor) a été adopté. Pour le ministère chargé des Mines et du pétrole, l'objectif est de capitaliser les acquis et de contrôler la filière. Des quotes-parts sur les frais d'administration minière et sur les redevances minières, le droit de délivrance et de renouvellement des autorisations de collecte et de fonte seront les principales ressources de cette agence qui aura le statut d'Epic. La recrudescence des exportations illicites d'or - selon le FMI, 2 tonnes d'or sont exportées illégalement chaque année, sans passer par le Comptoir de l'or - y est pour beaucoup dans la création de cette agence. Le gouvernement prévoit également la création d'une société anonyme de traitement et d'affinage de l'or dont l'Etat sera l'actionnaire majoritaire. La mise en place de l'Anor entre dans le cadre du plan d'action pour des résultats rapides (RRI) du ministère.

23/04 - Vers l'octroi de nouveaux permis miniers. Depuis cinq ans, les investisseurs miniers ne peuvent officiellement obtenir de nouveaux permis. Les procédures sont suspendues et les activités bloquées. Pour l'EITI, il est urgent de reprendre l'octroi de permis sous certaines conditions, comme le souhaite Rajo Daniel-Randriaefeno, secrétaire exécutif : « *Ce que nous recommandons c'est que si reprise il y a dans les prochains jours ou dans les prochains mois, il faut que ça soit dans un cadre transparent et que la bonne gouvernance soit toujours le mot d'ordre dans le pays* ». L'administration dit vouloir assainir le secteur avant la reprise des activités mais Carl Andriamparany, directeur au sein du ministère des Mines, préfère ne pas donner de date : « *Maintenant nous allons mettre tous les dispositifs nécessaires pour bien gérer nos ressources naturelles. Et ce sera incessamment, je crois, d'ici la fin de l'année* ». Avant cela, le code minier sera modifié, ce qui fait déjà débat car le processus d'octroi des permis va alors changer. Le projet de nouvelle loi doit passer à l'Assemblée nationale début juin.

18/04 - Le premier plan de développement du secteur pétrolier est approuvé. Désormais Madagascar figure dans la liste des pays producteurs de pétrole. Le plan de développement de Tsimiroro, périmètre occupé par Madagascar Oil⁸, a été approuvé par le comité de direction du bloc 3104 puis par décret. Pour la compagnie, cette étape marque le passage de la phase d'exploration à celle de l'exploitation. Après 11 ans d'activités d'exploration et le forage de 138 puits, l'approbation du plan permet à la compagnie de procéder au développement des travaux de forage et d'amélioration des infrastructures de production, de procéder à l'écoulement sur le marché local de la production du projet pilote et d'intensifier les discussions avec les partenaires stratégiques potentiels en vue de la recherche de financements. Durant la première phase d'exploitation il est prévu la réalisation de 800 puits peu profonds qui vont permettre d'obtenir une production de 10.000 barils par jour d'ici deux ou trois ans. Un investissement de 400 à 500 millions de dollars est prévu pour cette première phase. 100.000 barils d'huile lourde sont déjà en stock. L'approbation de ce plan de développement est accompagnée de l'octroi à l'Omnis, partenaire du projet, d'un titre minier d'exploitation et d'un titre minier de transport d'hydrocarbures pour 25 ans, avec possibilité d'extension s'il s'avère que la production demeure économiquement rentable. Des négociations avec la Jirama ont été lancées en vue de l'utilisation par la société du fuel provenant de ce gisement. Outre les activités de production pétrolière, la compagnie prévoit, dans le cadre de sa responsabilité sociale, de mettre en œuvre des projets dans le domaine de la santé, de l'éducation et la promotion d'activités génératrices de revenus. Des routes seront réhabilitées et des localités électrifiées. « *Le pétrole reste aux malgaches, donc c'est la société d'État malgache (OMNIS) qui a obtenu les titres d'exploitation et de transport* » a expliqué le ministre Joeli Valérien Lalaha-

⁸ Fondée en 2004, Madagascar Oil est une société malgache basée aux Bermudes et cotée à Londres.

risaina. Mais selon les déclarations mêmes du ministre, l'OMNIS collaborera par la suite avec des entreprises étrangères. Madagascar Oil et OMNIS ont d'ores et déjà établi un contrat avec un partenaire, mais son nom n'a pas été dévoilé. Selon *leblogfinance.com*, le Japon - qui doit faire face à des problèmes d'approvisionnement énergétiques accrus suite à la catastrophe de Fukushima - montre un intérêt grandissant pour le pétrole et le gaz de l'Afrique et tout particulièrement celui de Madagascar. Après avoir interrompu ses opérations à Madagascar en raison du coup d'État de 2009, le géant Exxon Mobil a annoncé en 2013 la reprise de ses opérations dans le pays. Les licences de ses filiales ont été renouvelées par Andry Rajoelina le 17 juillet 2013. À travers ses filiales dans le pays, Exxon Mobil détient des participations dans les champs d'exploration d'Ampasindava (70 %), Majunga (50 %) et Cap Saint-André (100 %), dont il est également l'opérateur. A noter que Madagascar partage une frontière maritime avec le Mozambique où le groupe italien ENI a mis à jour des réserves de gaz naturel estimées à plus 1000 milliards de mètres cubes. Au final, Madagascar disposerait de plus de 200 blocs d'exploration offshore non attribués.

23/04 - L'Iran fait connaître son intérêt par le secteur pétrolier de la Grande Ile. L'ambassadeur iranien s'est entretenu de cette question avec le ministre Joeli Valérien Laharisona en charge des Mines et du pétrole. Le diplomate a mis en avant un partage de l'expérience acquise par la République islamique dans le secteur.

13/04 - Après de longues années de travaux préparatoires, la firme italienne Tozzi Green a procédé à sa première récolte de maïs sur le plateau d'Ihorombe, annonce *Midi*. Elle compte produire cette année 15.000 T de maïs, 200 T de pois bambara, 10 T de soja, 10 T de black eyes, 5 T de pois de cap et 10 T de géranium pour la production d'huiles essentielles. La culture du jatropha, expérimenté durant 4 ans, a été abandonnée, faute de rendements satisfaisants. Présent à l'évènement, Hery Rajaonarimampianina a souligné l'intérêt que porte le gouvernement aux investisseurs comme Tozzi Green qui déploient des moyens techniques et technologiques considérables et qui misent sur la zone de l'Ihorombe possédant de fortes potentialités. La firme exploite actuellement 3.500 ha. Elle emploie 200 salariés permanents et plus de 700 salariés saisonniers. La société met en avant ses réalisations sociales (création d'école, de centres de santé, accès à l'eau potable...). *Midi* indique que les terres louées et mises en valeur par Tozzi Green n'étaient pas jusque-là exploitées.

18/04 - Des paysans dénoncent l'insécurité foncière. Une cinquantaine de paysans ont participé à la célébration de la Journée internationale de la lutte paysanne. « *L'État devrait être plus à l'écoute des paysans* », ont-ils clamé, arguant que la sécurité alimentaire du pays pèse sur leurs épaules. Ils revendiquent notamment la mise en place d'une politique de sécurisation foncière pour les paysans qui valorisent et exploitent les terres appartenant à l'État. « *Nous n'osons pas faire de grands investissements par crainte d'une expulsion inopinée* », confie l'un d'entre eux. Les paysans qui valorisent et qui exploitent les terrains domaniaux depuis plus de vingt ans peuvent faire une demande de prescription acquisitive. Mais l'octroi des terrains du domaine privé de l'État est suspendu depuis le 31 juillet 2014.

10/04 - L'argent du bois de rose blanchi dans le social. Une enquête d'un organisme international œuvrant dans la lutte contre le pillage des ressources naturelles dans la région Sava a permis de découvrir que les trafiquants investissent dans le social. Ils contribueraient à des activités caritatives comme la construction d'écoles, notamment pour le compte des Eglises. Un rapport officiel est annoncé. Le trafic de bois de rose constituerait l'une des principales sources de blanchiment d'argent à Madagascar, selon un rapport du service de renseignements financiers de 2014. De nombreuses enquêtes ont été lancées, aboutissant au blocage temporaire de quatorze comptes bancaires entre 2009 et 2014 mais la plupart auraient été dégelés, suite parfois à intervention de hauts responsables. « *Nous luttons seuls. La bataille est très difficile car non seulement nous combattons les trafiquants mais nous devons garder la tête haute face aux pressions des dirigeants* », dénonce des communautés de base lors du forum organisé par Conservation International et financé par l'Usaid.

Quatre bateaux suspectés d'être impliqués dans des trafics de bois de rose repérés à proximité de Maroantsetra, durant le week-end pascal, affirme un collectif d'associations environnementales de la région Analanjirofo. Une information confirmée par la gendarmerie locale.

17/04 - Trafic de bois de rose : un malgache interdit de quitter la Thaïlande, un mois après son arrestation. Il n'a pas pu rejoindre les quatre autres ressortissants impliqués dans cette affaire et qui ont été relâchés quelques jours après leur interpellation, en mars. L'un des trafiquants avait fait état de l'implication du fils d'une personnalité proche du pouvoir. Cette rumeur a été démentie par le Premier ministre et la ministre des Affaires étrangères. La personne détenue pourrait également avoir à répondre de trafic de drogue. Le ressortissant malgache, frappé d'interdiction de sortie du territoire thaïlandais serait un commerçant indopakistanaï très connu dans la capitale.

27/04 - Le Premier ministre réaffirme sa volonté de mettre en place une juridiction chargée de juger les trafics de bois de rose. Pour *Midi*, c'est en quelque sorte une ré-institution du Tribunal Spécial Economique (TSE) qui siégeait du temps de la Seconde République avant qu'elle ne soit supprimée à la demande des bailleurs de fonds qui voyaient d'un mauvais œil cette juridiction d'exception.

08/04 - Le trafic des espèces protégées se poursuit. Deux ressortissants taiwanais ont été arrêtés par la police des frontières à l'aéroport d'Ivato avec 11 tortues dans leurs bagages. Le couple était sur le point de s'envoler pour Guangzhou en Chine. Depuis le début de l'année, les arrestations se multiplient à Ivato. Une amélioration de l'efficacité des contrôles que certains attribuent à l'appui apporté par le gouvernement britannique. Son projet « *Darwin Initiative* » soutient depuis quelques temps les efforts de l'Alliance Voahary Gasy et de Durrell Wildlife Conservation Trust pour stopper la sortie illégale de richesses naturelles via cet aéroport. La dernière prise serait à mettre à l'actif de cette collaboration.

14/04 - Trois Thaïlandais interpellés à Bangkok. Ils vendaient en ligne une espèce de tortue endémique menacée. Les reptiles découverts au cours d'une perquisition ont été braconnés dans un parc naturel. Les tortues retrouvées allaient être vendues l'équivalent de 16 millions Ar.

28/04 - Un magistrat, ancien diplomate et ancien ministre suspecté de se livrer à la chasse aux flamands roses, espèce protégée en voie d'extinction, à Saint-Augustin, près de Toliara. Il a cherché à fuir ses poursuivants mais en vain car ces derniers, après avoir récupéré les produits de sa chasse, l'ont attendu près de sa voiture garée au village. Le braconnier présumé a nié mais s'est tout de même soumis aux us et coutumes en payant 100.000 Ar, sans accepter cependant de signer le procès-verbal. Le magistrat a nié les faits et aurait menacé les villageois. Les flamands roses sont les oiseaux migrateurs parmi les plus protégés au monde et qui font la renommée écotouristique de Saint-Augustin et de son parc géré. L'Alliance Voahary Gasy (AVG) a publié un communiqué relatant l'affaire. Selon les réseaux sociaux, il s'agirait de Florent Rakotoarisoa, ancien ministre de l'Intérieur sous la Transition, chargé de la lutte contre les dahalo et l'insécurité.

► Bailleurs de fonds, coopération économique

01/04 - Feu vert du COMESA pour la mise en place de deux centres de sécurité maritime. L'accord bilatéral entre Madagascar et les Seychelles pour la création de deux centres maritimes dans le cadre de la lutte contre la piraterie et la promotion de la sécurité maritime dans la région de l'Afrique australe, orientale et de l'océan Indien a été approuvé par l'organisation régionale. Un Centre de coordination d'opérations maritimes sera implanté aux Seychelles et un Centre régional de fusion d'informations maritimes à Madagascar. Le ministre mauricien des Affaires étrangères a exprimé son soutien à l'accord. Les demandes inhérentes à la mise en place des centres seront déposées par Madagascar et les Seychelles au secrétariat de la COI. Les centres seront financés dans le cadre du Programme de sécurité maritime (Mase), une initiative financée par l'UE pour un budget de 37,5 millions d'euros.

Par ailleurs, Le COMESA annonce qu'un financement de plus de 3,1 millions d'euros pourra être débloqué au profit de la Grande Ile pour soutenir la création d'entreprises.

14/04 - Le FMI attend des réponses concrètes du gouvernement avant de débloquer une nouvelle ligne de crédit. En jeu, l'octroi d'un crédit avec facilités de remboursement qui pourrait être supérieur aux 45 millions de dollars déjà débloqués en juin 2014. En mars, la délégation du FMI avait eu des entrevues avec Hery Rajaonarimampianina, Jean Ravelonarivo, ministre des Finances, et le gouverneur de la Banque centrale. De meilleures rentrées fiscales, la réduction du déficit budgétaire et des mesures visant au renforcement de la lutte contre la corruption sont attendues par le FMI qui souhaite également voir aboutir des réformes structurelles dans le secteur de l'énergie qui paralyse l'économie avec des délestages récurrents, rappelle *Indian Ocean Times*.

20/04 - Le pouvoir lance un appel aux bailleurs de fonds pour qu'ils honorent les engagements pris. Chacun de leur côté, le président de la République et le Premier ministre leur ont adressé un message leur demandant, les documents stratégiques pour la relance économique du pays étant désormais finalisés, de débloquer les fonds promis

23/04 - Un financement d'un montant de 518 millions d'euros sous forme de dons accordé à Madagascar dans le cadre du PIN (Programme indicatif national) 2014 -2020, couvert par le 11ème FED. Les domaines d'intervention de ce Programme coïncident avec les éléments du PND. Le mixage de financements publics et privés dans les secteurs qui pourront être un levier pour le développement de Madagascar a été cité par l'ambassadeur de l'UE, Antonio Sanchez-Benedito. « *Les mesures prises dans le cadre des appuis de l'UE sont renforcées, afin d'améliorer la gouvernance. (...) Avec les autres financements directs, il faut reconnaître que l'UE est le plus grand bailleur pour Madagascar* », a-t-il ajouté. L'ambassadeur

a souligné que les interventions de l'UE dans le cadre du PIN se limitent à trois volets : la gouvernance (amélioration de l'efficacité de l'administration publique, entre autre à travers le renforcement de la lutte contre la corruption), les infrastructures et le développement rural. A noter que sur ces fonds, 97 millions ont déjà été dépensés en 2014, notamment pour la réhabilitation d'infrastructures routières. D'après le ministre des Finances et du Budget, seulement 10 % des routes à Madagascar sont en bon état et seulement 40 % des communes sont accessibles par voie de surface.

Selon L'Express, « beaucoup d'observateurs s'accordent à dire que le PND est irréaliste et a été confectionné tout simplement pour séduire ceux qui ont la clé du coffre. Les objectifs prévus dans le PND sont difficiles, voire impossibles à atteindre, étant donné qu'ils sont tout simplement fallacieux. Quand on prévoit un niveau d'investissement nettement supérieur à ce que le pays peut absorber, le PND est voué à l'échec. Ce n'est donc pas tout d'avoir des financements extérieurs si on n'est pas capable de les utiliser efficacement. Il est facile de fixer un taux de croissance prévisionnel (...) mais il est faux de croire qu'il suffit d'avoir l'argent des bailleurs de fonds pour l'atteindre. Le mieux c'est d'abord de chercher les moyens pour redynamiser l'épargne nationale et celle des ménages. Cela peut se faire sans sillonner la terre entière. Il faut d'abord une réelle volonté politique d'empoigner le problème à bras le corps et ne pas faire semblant dans les discours et les tribunes internationales ».

29/04 - La société Promotion et participation à la coopération économique (Proparco), filiale de l'AFD, annonce le déblocage d'une somme de 50 millions d'euros. Objectif : favoriser les activités des petites, moyennes et grandes entreprises. C'est le premier geste de cette organisation après la mise en veilleuse de ses activités dans la Grande île en 2009 en raison de la crise politique. Institution financière de développement, Proparco « finance des opérations économiquement viables, socialement équitables, soutenables sur le plan environnemental et financièrement rentables ».

► Tensions sociales

01/04 - Ambatovy sur un terrain miné. Malgré des efforts indéniables en termes d'intégration, la société est en train de vivre une période trouble dans ses relations avec une partie de ses employés malgaches et des paysans mécontents. A l'origine de la grève, le décès d'un salarié et l'arrestation de deux autres. La victime a eu un malaise dans la zone chantier. Ne pouvant être traité à la clinique de l'entreprise, le patient, victime d'un AVC, avait été acheminé par ambulance vers Moramanga où les médecins ont décidé son transfert à Antananarivo. Malheureusement, selon les grévistes, l'ambulance de l'entreprise n'a pas été autorisée à évacuer le malade malgré l'urgence. Ce sont les employés qui se sont cotisés pour affréter un autre véhicule. Selon les médecins de la capitale, la prise en charge aurait été trop tardive, ce qui n'a pas permis de sauver le patient. Les salariés nationaux dénoncent un « mauvais traitement » et une « discrimination ». Ils déplorent qu'un salarié étranger soit évacué par hélicoptère et envoyé à l'étranger pour y bénéficier des meilleurs soins, alors qu'un malgache ne bénéficie pas des mêmes attentions. Le statut des expatriés permet une meilleure couverture alors que les nationaux bénéficient d'un minimum déjà très supérieur au standard local. Le syndicat reproche également à l'employeur de ne pas avoir pris la défense de leurs collègues embourbés dans une affaire de trafic de carburant. Il s'agirait de faux bons de livraison facturés à l'entreprise. Le syndicat soutient que la signature de leurs collègues a été imitée par les employés de la compagnie pétrolière. Ceux-ci étaient censés être entendus comme témoin mais ont été retenus par les enquêteurs pour complicité. Parmi les autres foyers de tension, la réduction par la compagnie de commandes auprès de paysans locaux. « La qualité exigée n'est plus assurée par certains fournisseurs », commente un responsable de la compagnie. Quelque 700 fournisseurs bénéficient de contrats. Tous doivent respecter un cahier de charge très strict.

Après deux semaines de grève, les négociations ont permis de satisfaire plusieurs des revendications des salariés mais une vingtaine de nouvelles exigences ont été formulées, dont le limogeage de plusieurs responsables expatriés. Des non-grévistes feraient l'objet d'intimidations. Des employés ont érigé des barrages sur la route d'accès à la mine, qui ont été démantelés par les forces de l'ordre.

02/04 - Les employés du projet Ambatovy de Moramanga ont repris le travail après 2 semaines de grève. Un accord a été trouvé. « Un processus est engagé sur la négociation de la convention collective tandis que des observateurs neutres seront placés au niveau de la mine pour assurer le respect de la relation hiérarchique entre les dirigeants et les employés ainsi qu'entre les employés suite aux doléances des grévistes », explique le vice-président en charge du développement durable.

11/04 - Alors qu'un accord a été trouvé pour mettre fin au conflit de la mine d'Ambatovy à Moramanga, un mouvement de grève perturbe le fonctionnement de l'usine de Toamasina. Des syndicalistes réclament le renvoi du directeur des ressources humaines et de trois de ses collaborateurs. Ils revendiquent également la signature d'une convention collective, la révision du règlement intérieur, ainsi que la reprise des avantages acquis. En cause également, comme dans le conflit de Moramanga, le traitement jugé inéga-

litaire, voire discriminatoire, des employés nationaux face aux expatriés. Un communiqué incitant la population à rejoindre le mouvement a été diffusé sur certaines radios locales privées. Une initiative qui risque d'accréditer l'idée que le conflit social est soutenu en sous-mains par des courants politiques qui disposeraient d'importants moyens. La politisation du mouvement qui pourrait embraser le Grand port constitue un risque majeur pour le pouvoir.

Le mouvement est observé par 200 des 8.000 employés. La situation préoccupe la direction de l'entreprise qui subit depuis quelques mois les conséquences de la chute des cours du nickel sur le marché mondial. Les recrutements ont été suspendus et des mesures d'économie ont été décidées.

Une médiation est menée par les autorités, avec en tête le ministre de la Fonction publique, Jean de Dieu Maharante. Le conflit a entraîné une réduction de la production qui, s'ajoutant à la chute des cours du nickel au niveau international, se répercute fortement sur l'économie du pays, en l'occurrence l'entrée de devises.

Commentaire de *L'Express* : « Dès le départ de Ravalomanana en 2009, les deux plus grandes compagnies minières [Ambatovy et QMM à Tolagnaro] ont subi diverses pressions, menaces et chantages qui ne se sont d'ailleurs pas arrêtés avec la reprise des grèves dont les motivations n'ont rien à voir avec des revendications syndicales. Considérée comme une mine d'or, Ambatovy avait fait l'objet d'un chantage pendant la Transition où les dirigeants avaient réclamé 100 millions de dollars pour la protection de l'environnement et pour des projets sociaux, contre l'octroi d'une licence d'exploitation. Auparavant, l'État avait requis les services d'un cabinet d'audit douteux pour tenter d'infliger une grosse amende à Sherritt. Depuis son installation, Ambatovy doit faire face à d'autres pressions socio-politiques des autorités locales comme l'obligation d'embaucher dans la région, de construire des infrastructures sociales. Un régionalisme primaire qui constitue un danger autant pour le pays que pour l'entreprise. Si tout cela était prévu dans l'implication citoyenne de l'entreprise, il y a certaines choses que même des sociétés malgaches ne feraient pas et qui sont au centre des revendications des grévistes. (...) Avec trois industries de la taille d'Ambatovy, on pourra aisément se passer des aides internationales pour financer le développement. Mais, si on pousse à la porte Sherritt comme on l'a fait pour Sucoma [à Morondava], on n'y arrivera jamais. L'Agoa est revenu mais Ambatovy est beaucoup plus important en matière d'emplois directs et indirects, d'économies d'échelle et de revenus pour l'État ».

Un accord en vue de la reprise de travail a finalement été conclu le 22 avril, après de longues négociations conduites par deux membres du gouvernement.

03/04 - Les enseignants des écoles primaires publiques envisagent d'observer une grève pour dénoncer les pressions qui s'exercent sur eux pour adhérer au parti présidentiel et voter pour les candidats HVM aux prochaines élections. Leur syndicat revendique la dépolitisation de l'éducation nationale, la fin des actes d'intimidations et la création d'un mécanisme particulier pour mettre fin à la corruption dans le recrutement des enseignants.

04/04 - Transport maritime - Mot d'ordre de grève d'avertissement du personnel. C'est la réaction des membres de la « *Solidarité pour la défense des intérêts du monde maritime* » face à l'inaction de l'État quant à leur désaccord portant sur la nomination du nouveau DG de l'Agence portuaire, maritime et fluviale (APMF), le colonel Jean Hubert Zipa, ancien collaborateur de Rivo Rakotovo, numéro Un du parti HVM et ministre des projets présidentiels. Aucun mouvement de navire ne devrait avoir lieu dans les ports durant 24 heures. Dans une missive adressée au ministre de tutelle, Ulrich Andriantiana, les membres de ce groupement soulignent que les fonctions de DG, tant administratives que techniques, exigent une connaissance approfondie de la navigation et du secteur maritime. Il estime que le recrutement opéré, suite à appel à candidatures du 3 novembre 2014 ne répond pas à ces exigences.

La grève n'a pas été suivie, selon le bilan dressé par l'APMF. Les syndicats confirment qu'ils n'ont pas suivi le mode d'ordre lancé par « *Solidarité pour la défense des intérêts du monde maritime* ». *La Nation* affirme au contraire que **la grève d'avertissement a été suivie à 70 %** par les employés de tous les ports, à l'exception de celui de Mahajanga.

04/04 - Une grève du syndicat des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur (Seces) en perspective. Dans le bras de fer qui les oppose au ministère de tutelle, seule la demande d'annulation du gel du maintien en activité des enseignants âgés de plus de 65 ans a été satisfaite. Faute de relève, il leur sera possible de rester en fonction. Demeurent insatisfaites des revendications portant sur des indemnités de recherche non versées. Les étudiants se sentent une nouvelle fois pris en otage face à cette menace. Depuis de nombreuses années les années universitaires se déroulent de manière chaotique, avec de fréquents reports de calendriers. Les universités privées, dont nombre d'entre elles ne sont pas habilitées et ne font l'objet d'aucun contrôle, fleurissent, avec parfois, dans leur corps enseignant, des personnels issus des universités publiques.

21/04 - Les étudiants de la faculté de médecine en grève. Ils réclament une date pour le paiement de leurs bourses d'études, de leurs allocations pour équipement et de leur présalaire qu'ils attendent depuis cinq mois. Le mouvement s'est étendu à d'autres établissements.

27/04 - Les enseignants et personnel de l'Université de Toliara observent une grève d'avertissement. Des riverains tentent de s'approprier de force 350 ha des terrains de l'université qui jadis leur appartenaient. D'après l'explication des anciens propriétaires, les lopins de terre promis pour aménager et abriter le campus ont été titrés et bornés au nom des enseignants. Ces derniers s'estimant propriétaires, ont non seulement commencé à s'approprier les terrains mais procèdent actuellement à la vente de ceux-ci. La population locale accuse l'université d'avoir rompu son engagement et exige, sans considérer le statut juridique, que ces lopins de terre leur soient remis. Face à cette situation, le campus est fermé pour une durée indéterminée.

14/04 - Tension sociale à Aéroports de Madagascar (ADEMA). L'avis d'appel à manifestation d'intérêt et l'avis d'appel d'offres pour la gestion et la mise en concession des aéroports d'Ivato et de Nosy-Be ne sont pas conformes aux réglementations en vigueur, selon les personnels, qui menacent de lancer un mot d'ordre de grève. Des rumeurs insistantes font état d'une attribution peu transparente de la gestion de ces deux plateformes à ADP (Aéroports de Paris) ou à un groupe chinois. Les syndicats voient dans cette mise en concession le début de la privatisation de tous les aéroports de la Grande Ile. Ils exigent que l'Adema reste le gestionnaire des douze aéroports qui constituent «*un lot unique*».

29/04 - Le personnel d'Adema reste ferme sur ses positions. Il s'oppose au projet de l'État, mené en catimini, de confier la gestion des deux principaux aéroports du pays à des sociétés privées étrangères. «*C'est d'un bailleur de fonds dont nous avons besoin pour moderniser et agrandir nos aéroports, et non pas de nouveaux gestionnaires*», indique un communiqué. «*Chacun doit prendre ses responsabilités pour protéger le patrimoine du pays et la souveraineté nationale. Nous réitérons donc, notre appel pour qu'il soit mis un terme aux comportements qui ressemblent à des trahisons vis-à-vis du pays*», avertit-il encore. Ivato et Nosy-Be représentent 80 % des ressources de cette société d'État, et contribuent à faire fonctionner les dix autres aéroports qu'elle gère. Si la gestion de ces deux aéroports lui est enlevée, cela compromettrait la survie d'Adema et des quatre cents emplois qu'elle représente.

► Divers

01/04 - Selon le gouvernement, la hausse spectaculaire des prix du riz est due à la spéculation et ne peut être imputée à des perspectives de mauvaises récoltes. Pour s'assurer que des stocks n'ont pas été dissimulés par des grossistes ou des commerçants, le gouvernement lancera une série d'inspection. La Grande Ile a récemment perdu 200.000 hectares de rizières en raison des inondations. La mauvaise récolte qu'elle connaîtra certainement au terme de la campagne en cours viendra mettre un terme à la bonne dynamique que connaissait jusque-là la production rizicole malgache. Le pays devra importer cette année 300.000 tonnes de riz pour satisfaire sa demande locale. Le cours mondial du riz est à la baisse, rappellent les autorités.

La politique de l'État pour le redressement de la Jirama semble aller vers la privatisation. Deux centrales sont confiées à des privés, au grand dam du personnel. Les appels à manifestation d'intérêt en vue de la réhabilitation, de l'exploitation et de la maintenance de ces infrastructures, publiés dans la presse, mentionnent un type de partenariat public-privé. Le partenaire privé devra assurer l'exploitation technique et commerciale, ainsi que la maintenance des unités de production. Ce volet inclut la mise à disposition de personnels qualifiés pour l'exploitation, la gestion administrative et financière, la gestion du personnel. La durée des contrats est fixée à dix ans. Des syndicats demandent l'annulation de ces appels à manifestation d'intérêt. «*Une démarche qui ne va bénéficier qu'aux investisseurs étrangers qui recherchent des profits, sans se soucier du service public de la Jirama*», indique un membre de l'intersyndicale qui affiche son inquiétude quant à un éventuel licenciement des 65 employés de ces deux centrales. Pour couper court aux rumeurs sur la vente et/ou la privatisation de la Jirama, la société fait savoir que «*la Jirama n'est ni à vendre ni à privatiser seulement deux grandes centrales hydroélectriques (...) seront mises en concession à des sociétés privées pour 10 ans car la Jirama n'a pas les moyens de les entretenir*». Selon le ministre de l'Énergie, Gatién Horace, le prix du Kwh d'électricité devrait être porté prochainement à 664 Ar, contre 360 Ar actuellement. La Jirama ne peut plus supporter ses ventes à perte. Le Cercle de réflexion pour l'avenir de Madagascar (CRAM) demande la réduction du budget de fonctionnement de l'État, notamment en ce qui concerne les voyages à l'étranger des dirigeants, les dépenses en carburants et les réceptions afin de permettre le maintien des subventions destinées à la Jirama et le report du projet de hausse des tarifs. La Jirama annonce sa décision de couper l'électricité des établissements publics qui ne règlent pas leurs factures. Les camps militaires figurent dans la longue liste des mauvais payeurs, dénonce *La Nation*.

10/04 - Le Cercle de réflexion des économistes de Madagascar estime que la mise en concession de deux centrales de la Jirama et de deux aéroports a été exigée par les bailleurs de fonds. Des conditions qui doivent être remplies avant le déblocage des financements. L'économiste Hugues Rajaonson conteste ces choix. Des réformes internes à ces sociétés auraient pu remédier aux problèmes récurrents qu'elles rencontrent. Il conviendrait notamment de réduire de manière drastique les effectifs de la Jirama et de procéder à un rééquilibrage de ses effectifs au profit des régions.

15/04 - Le quotidien *Les Nouvelles* annonce que l'appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des deux centrales de la Jirama a été suspendu suite à une rencontre avec l'intersyndicale. Le ministre de l'Energie a laissé entendre que d'autres alternatives peuvent être envisagées pour réhabiliter les centrales existantes. Une forte hausse des tarifs de l'électricité reste une hypothèse crédible. Cette hausse paraît d'autant moins incontournable que l'Etat a déjà été contraint par les bailleurs de réduire de moitié les subventions allouées à la Jirama et que l'on s'acheminerait vers leur suppression complète. « *Des bruits circulent que les appels à manifestation concernant les centrales de Mandrozeza et de Volobe seront rétablis alors que l'Etat a annoncé son annulation* », s'inquiète l'intersyndical de la Jirama dans un nouveau communiqué.

23/04 - 10 % du potentiel hydroélectrique suffirait à subvenir aux besoins du pays durant 20 ans, affirme le ministre de l'Energie, Horace Gatien. Madagascar n'exploite que 4 % des 7 800 MW qui constituent son potentiel hydroélectrique. Madagascar se classe au rang du dernier pays, 189ème sur 189 en matière de raccordement à l'électricité, selon le rapport Doing Business 2015. Seuls 4,72 % des ménages ruraux ont accès à l'électricité. Le ministère de l'Energie lance un appel d'offres pour le financement d'un grand projet d'électrification mettant en avant les énergies renouvelables dans les régions Sofia, Diana et Ihorombe. L'Italie a annoncé qu'elle apportera son aide à l'électrification des zones rurales.

30/04 - Secteur de l'énergie : appel des bailleurs de fonds au privé. Améliorer le taux d'accès à l'électricité, permettre l'utilisation de sources d'énergie abordables, créer un environnement favorable à l'approvisionnement en énergie moderne, intégrer les énergies renouvelables dans le mix énergétique et adopter les meilleures pratiques internationales. Ces défis de la nouvelle politique énergétique de l'Etat nécessitent des investissements importants qui devront impliquer le secteur privé. L'UE confirme son appui au secteur de l'énergie malgache, avec le soutien de la Banque européenne d'Investissement et en partenariat avec le privé.

02/04 - Projet de réouverture de Tiko : des négociations en cours avec les différentes entités avec qui le groupe a connu des litiges. « *Les problèmes à résoudre sont multiples d'où la difficulté à trouver une sortie* », avertit une source proche du dossier. Le blocage des comptes bancaires du groupe, un litige sur la propriété d'un terrain avec la CCI d'Antananarivo, figurent parmi les points à résoudre. Cette complexité a été évoquée à plusieurs reprises par le ministre de l'Industrie et du développement du secteur privé, Narson Rafidimanana. « *Je ne peux prendre de décision seul sur la question. Il appartient au conseil de gouvernement et au conseil des ministres de porter des réflexions sur la réouverture de Tiko* », indique-t-il. Sept mois après le retour de son fondateur au pays, des travaux d'assainissement sont entrepris sur l'un de ses sites de production, délaissé pendant plusieurs années après les pillages de 2009. La présidente du conseil d'administration, Lalao Ravalomanana, et le staff dirigeant du groupe se seraient entretenus à plusieurs reprises avec Hery Rajaonarimampianina et un « *Task Force* » aurait été mis en place. Au cœur des discussions, les arriérés fiscaux de Tiko et l'indemnisation du groupe suite aux dommages subis. Depuis 2009, de nombreuses sociétés ont investi dans les produits laitiers et l'huilerie et entendent protéger leur marché. Le retour des produits Tiko leur causerait un préjudice considérable. La renaissance du groupe inquiète également la Star, appartenant au groupe français Castel, qui règne désormais en maître sur le marché des boissons gazeuses, des eaux de source, des sirops et de la bière. *La Nation* dénonce un abus de position dominante.

Pour *La Gazette*, il convient de rappeler que les abus d'exonérations fiscales et douanières en faveur du groupe Tiko sont parmi les facteurs à l'origine de la suspension des aides budgétaires pour Madagascar en décembre 2008, plongeant les finances publiques dans le gouffre. Les négociations en cours pour l'indemnisation des dommages subis par le groupe en 2009 ne peuvent faire l'impasse de ce manque à gagner pour l'Etat. Il conviendrait également d'enquêter sur les sources de financement du groupe (selon des rumeurs insistantes il aurait bénéficié de détournements de fonds de la Banque mondiale) et de chiffrer le montant des préjudices subis par l'Etat (remblais de terrains domaniaux au profit du groupe, importation de vaches laitières financée par le ministère de l'Agriculture et de l'élevage...). Il ne faut pas non plus oublier que les manœuvres de l'ex-président ont mis à terre de nombreuses entreprises privées qui risquaient de compromettre l'expansion du groupe et ses visées monopolistiques.

28/04 - L'inventaire contradictoire effectué au sein des usines Tiko Oil Product (TOP) et Mana du groupe Tiko à Toamasina a pris fin. Les pillages pourront faire l'objet d'une enquête. Cet inventaire a

été ordonné par le tribunal de première instance de Toamasina suite à une requête du groupe. Des membres de la délégation ont confirmé la dégradation progressive des infrastructures dues à des vols effectués sur les lieux, en dépit des mesures de sécurité sensées avoir été prises.

03/04 - Communauté chinoise à Madagascar : la 3ème la plus importante du continent, selon les responsables du projet Chine-Afrique, une ressource multimédia indépendante vouée à l'exploration de tous les aspects de l'engagement croissant de la Chine en Afrique. La population chinoise de la Grande Ile aurait été multipliée par cinq au cours de la dernière décennie, pour atteindre le chiffre de 100.000 personnes. Elle représenterait 5 % de la population de la capitale. *La Gazette* explique cette explosion par la croissance spectaculaire des trafics illicites qui ont pour destination principale la Chine. La valeur des bois de rose expédiés illicitement depuis 2009 avoisinerait les 800 millions de dollars, soit à peu près la moitié du budget de l'Etat pour 2015. Or, ce seraient surtout les Chinois qui perceraient le plus de revenus issus de ces trafics, d'après une étude internationale de 2011. Autre source d'immigration : les réseaux qui se sont implantés pour l'exploitation des minerais et pierres semi-précieuses, avec parfois la complicité des autorités. Dans la grande majorité des cas, les sociétés chinoises à la source de scandales sont inscrites non pas en Chine continentale mais à Hong-Kong. Elles échappent ainsi au contrôle de la représentation chinoise à Madagascar.

09/04 - Hery Rajaonarimampianina fait pression pour une mise en œuvre rapide du PND. Un atelier d'une durée de 9 jours s'est ouvert au CCI d'Ivato en vue de l'élaboration du Plan de mise en œuvre (PMO), sous l'égide de la Primature et avec la participation des départements ministériels, des représentants des régions et des partenaires techniques et financiers. « *Le peuple malgache espère un changement dans le mode de gouvernance, et dans la conduite des affaires de l'État. Il espère une amélioration progressive visible de ses conditions de vie* », prévient le chef de l'Etat. Le document sera surtout une référence pour les bailleurs de fonds, dans le but de mieux cibler les domaines dans lesquels ils peuvent apporter leur contribution. Il devra définir les actions à entreprendre dans un délai requis et les moyens pour y parvenir. Il servira aussi de tableau de bord et de boussole dans l'exécution, le suivi et le contrôle des réalisations. L'exécutif n'a pas manqué de rappeler implicitement les avis et recommandations de la dernière mission du FMI, dont ceux visant la situation de la Jirama. *Tribune* fait part de la lassitude de l'opinion publique pour ces multiples ateliers et séminaires dispendieux qui se traduisent pas par une amélioration des conditions d'existence.

18/04 - Le PND soumis au suivi-évaluation. 23 milliards de dollars. C'est, selon les données émanant de la Malagasy Association for Evaluation (Masse), le financement accordé pour le développement à Madagascar depuis une vingtaine d'années. Aujourd'hui pourtant, il est difficile d'évaluer les retombées de l'injection de ces fonds, faute d'une véritable évaluation. Dans le cadre du début prochain de l'application du PND, une politique nationale de l'évaluation sera instaurée. « *La culture de résultat doit aller de pair avec la culture d'évaluation* », affirme le président de Masse. L'évaluation doit observer les résultats atteints selon les objectifs, analyser les obstacles qui n'ont pas permis de les atteindre, identifier les points forts et les points faibles en vue d'optimiser les résultats. A cet effet, une cinquantaine de participants, dont des responsables étatiques et de la société civile, malgaches et étrangers, suivent une formation sur l'évaluation de la politique publique. L'initiative entre dans le cadre d'une collaboration entre l'École nationale de l'administration publique du Québec et l'association des évaluateurs malgaches. Les Nations unies ont déclaré 2015 Année internationale de l'évaluation.

09/04 - La création d'établissements formels en diminution de 19 % en 2014, selon l'INSCAE. L'économie continue à évoluer dans l'informel et rares sont les opérateurs qui s'aventurent à formaliser leurs activités. Le recul est très important pour la création de sociétés anonymes, avec une chute de 52 % sur un an. Pour les entreprises individuelles, la forme juridique la plus courante, la baisse est de 20,4 %. A ce rythme, il ne sera pas aisé de relever le taux de pression fiscale qui demeure l'un des plus faibles de l'Afrique subsaharienne, note *La Gazette* : « *Madagascar n'arrive pas à afficher un taux de 11 %, alors que la moyenne dans les Etats fragiles subsahariens dépasse les 17 %. Ce n'est donc pas étonnant si le pays reste très dépendant des aides extérieures, d'autant plus qu'il ne gère pas d'une manière optimale ses ressources internes* ». Qui plus est, des établissements formels basculent dans l'informel à cause du harcèlement fiscal dont ils affirment être les victimes. Certains optent pour une semi-formalisation en faisant évoluer une partie de leurs activités dans l'informel. Mais il ne faut pas oublier les grandes et moyennes entreprises légalement formelles mais qui se soustraient à l'impôt alors que leur situation est florissante, ajoute le quotidien.

28/04 - Le secteur privé dénonce le harcèlement fiscal dont il serait victime. Le président du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM) demande la suspension des contrôles fiscaux qui seraient des prétextes, pour certains fonctionnaires corrompus, pour racketter les entreprises formelles.

15/04 - L'Ariary se déprécie à nouveau face à l'euro après avoir retrouvé des couleurs entre décembre 2014 et la mi-mars 2015, en plongeant sous la barre symbolique des 3.000 Ariary. Cette dépréciation serait due, selon les analystes financiers, « à un climat de méfiance des opérateurs envers le mode de gouvernance de l'Etat. Ce qui conduit les opérateurs à garder leurs devises à l'étranger au lieu de les rapatrier sur le territoire national ». Elle devrait entraîner dans son sillage un ralentissement des importations de produits de consommation et une hausse des prix des produits de première nécessité. Le tableau de bord économique de l'Instat révèle que 76,7 % des entreprises (toutes formes juridiques confondues) trouvent médiocre le climat des affaires à Madagascar.

Vers l'extinction de la classe moyenne. Neuf régions sur les 22 affichent un taux de pauvreté au-dessus de 80 %. Cinq autres régions ont un taux de pauvreté qui se situe entre 70 et 80 %. Si l'on se réfère au seuil international à 2 dollars de parité de pouvoir d'achat (PPA), 91 % des ménages sont classés pauvres et depuis plusieurs années le taux n'a cessé de grimper. L'extrême pauvreté touche la moitié de la population et le reste vit dans une vulnérabilité poussant la classe moyenne à disparaître, observe *La Nation*.

18/04 - Opacité totale sur la procédure de mise en concession des aéroports d'Ivato et de Nosy Be. Les journalistes n'ont pas été autorisés à assister au dépouillement des offres déposées par les soumissionnaires, une mesure qui viole le code des marchés publics. Seuls les travaux d'évaluation en commissions, après dépouillement, peuvent se dérouler à huis clos. Le ministre d'Etat Rivo Rakotovo a mis en avant l'existence d'une procédure spéciale régissant le partenariat public-privé. Le ministre avait annoncé le nombre de quatre présélectionnés dont « des Chinois et des Français » sans donner aucune précision. L'ADEMA, allié au groupe chinois AFEEC, s'est désisté du processus de présélection en raison de l'impossibilité pour l'Etat de lui donner la garantie nécessaire au plan de financement présenté. Selon *La Gazette*, la bataille faisait rage entre les géants français Vinci et Bouygues pour le contrôle de ce marché qui prévoit une concession d'une durée de 30 ans. Le premier aurait alors été soutenu par l'avocat français Philippe Leclerc et les barons du parti présidentiel HVM (Rivo Rakotovo, Henry Rabary-Njaka, Ulrich Andrian-tiana, James Andrianalisoa) et le second par Patrick Leloup, le ministre des Travaux publics Roland Ratsiraka et Hervé Rabehanimanantsoa, un proche du président Rajaonarimanantsoa.

20/04 - La concession des aéroports d'Ivato et de Nosy Be sera finalisée à la fin du mois, annonce le ministre Rivo Rakotovo. Trois sociétés étrangères ont été retenues après dépouillement et présélection des offres. La presse croit savoir qu'il s'agit de français Vinci et ADP, ainsi que du groupe chinois AFEEC. 16 sociétés avaient répondu à l'appel à manifestation d'intérêt. Adema, qui avait été annoncée comme soumissionnaire, aurait été éliminée. Les deux aéroports doivent être réhabilités et mis aux normes pour la tenue des Sommets de la Francophonie et du COMESA fin 2016. « Quel avenir pour l'Aéroport de Madagascar (Adema) qui va perdre 90 % de ses sources de revenu ? », s'interroge *l'Express*. La seule assurance qui ait été donnée aux employés de la société d'Etat est que leurs emplois seront sauvegardés, mais comment ?

24/04 - Haro sur l'importation des déchets dangereux. Jean-Claude Salama, point focal de la Convention de Bâle et chef de service de la valorisation des déchets, rappelle que Madagascar est signataire de cette convention et jouit de tous les droits relatifs à cette convention qui stipule que tout Etat possède le droit souverain d'interdire l'entrée ou l'élimination de déchets dangereux et d'autres déchets d'origine étrangère sur son territoire. Les mouvements transfrontaliers de déchets ne devraient être autorisés que lorsqu'ils sont réalisés dans des conditions ne présentant aucun danger pour la santé humaine et l'environnement et conformément aux dispositions de la Convention. Pour mieux contrôler des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux, le ministère de l'Environnement collabore étroitement avec des partenaires publics et privés et des ONG. Une coopération avec les îles membres de la COI est déjà en vigueur pour le contrôle des trafics illicites.

26/04 - Madagascar arrive en queue de peloton dans le classement sur le bonheur 2015 publié par l'ONU. La Grande Ile figure au 147e rang sur 158 pays et se trouve derrière les Comores, les Territoires palestiniens et l'Irak. Le rapport 2015 a été établi selon une série de critères relativement objectifs tels que le revenu par habitant, la santé, les services sociaux, les libertés, la générosité ou encore le niveau de confiance dans les autorités.

28/04 - 279 étudiants boursiers en Chine menacés d'expulsion. Ils n'ont pas perçu leur bourse depuis 37 mois. Les universités qui les accueillent refusent de reculer encore l'échéance pour le règlement de leurs arriérés de dettes. Leur visa d'étudiant ne sera pas prolongé. Le montant de la bourse qu'ils sont sensés percevoir de l'Etat malgache est de 420 euros par mois. Les étudiants ont adressé une lettre ouverte aux autorités malgaches.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet), La Gazette de la Grande Ile, La Nation, Le Daily, La Vérité, Matv, Sobika, Orange.mg, Tananews, Madonline, Madagate, AFP, APS, AP, APOI, Reuters, Xinhua, Slate Afrique, Afriqueinfos, Indian-ocean-times, TGN (Moov)

Taux de change au 30/04/15 : 1 euro = 3162 Ariary (cours pondéré)